



Symbole du partenariat
algéro-français

Inauguration d'une usine Renault à Oran

La Symbol de Renault a été présentée comme le symbole du partenariat gagnant-gagnant entre l'Algérie et la France. Mais devrait-on parler d'exploit, sachant que l'Algérie est en quête de plus d'investissements et d'un véritable transfert de la technologie et du savoir-faire ?

Page 3

Il a connu la victime
via Facebook

Les aveux d'un accompagnateur d'Hervé Gourdel

Page 24

La plupart des malades l'ignorent

800 nouveaux cas de sida chaque année en Algérie



"Depuis la découverte du premier cas du sida en Algérie, en 1989, nous avons recensé plus de 8 000 cas confirmés".

Page 2

Prévue pour début décembre

Protestation des greffiers et corps communs

Page 2



Près de 150 tonnes saisies
en neuf mois

La drogue marocaine infeste l'Algérie

Les quantités de drogue provenant du Maroc vers l'Algérie donnent le tournis. Des chiffres hallucinants en éternelle augmentation qui provoquent de lourdes répercussions sur l'économie nationale et la santé publique.

Page 4



Par Saâd Taferka

Face aux changements climatiques, à la dégradation multiforme de l'environnement et à l'avancée implacable du désert, l'Algérie est appelée à relever plusieurs défis à la fois conditionnant le cadre de vie des populations, voire même l'avenir de notre écosystème en tant que milieu de vie.

Outre les facteurs communs à tous les

Programmes de lutte contre la désertification

L'environnement et l'économie vont de pair

pays du globe - par exemple la pollution atmosphérique, qui a ses incidences sur toute la terre même si ses origines sont majoritairement le fait de quelques pays industrialisés -, le continent africain, en général, et l'Algérie, en particulier, présentent des facteurs "endogènes" qui ont prolongé et aggravé les facteurs communs. Ainsi, la réduction drastique du couvert végétal dans la partie nord du pays et la désertification qui avance à grands pas sur les Hauts-Plateaux sont presque entièrement provoquées par l'action de l'homme au niveau interne, c'est-à-dire par sa manière de gérer le patrimoine biotique ou de...le dilapider.

Les grands incendies de forêts des années 1990 - et qui se sont poursuivis au cours de ces dernières années pour

consommer même les derniers semenciers producteurs de graines -, le surpâturage intensif sur les grandes aires steppeuses et la dilapidation des terres agricoles et forestières au profit du béton - par des moyens illicites, parfois, et d'autres fois, par des procédures réglementaires -, ont fini par épuiser gravement les ressources végétales et les niches des biotopes animaux. S'agissant spécialement de cette zone tampon de la steppe, espace couvrant 23 wilayas avec 32 millions d'hectares (dont 12 ha en zone présaharienne), supposé servir d'écran entre le grand désert du Sahara et la région septentrionale du pays, ses limites physiques et biologiques ont été relevées dès les années 1970 par des spécialistes en environnement, en agronomie et en aménage-



Prévue pour début décembre

Protestation des greffiers et corps communs

Après le secteur de l'éducation, la santé et l'enseignement supérieur, c'est au tour des travailleurs de la justice d'exprimer leur ras-le-bol. Les greffiers et les corps communs de ce secteur menacent d'entrer également en grève à compter du mois de décembre, si rien n'est fait par le premier responsable de tutelle afin de désamorcer la crise.



Par Louiza Ait Ramdane

Il y a effectivement malaise dans le secteur de la justice. La Fédération nationale du secteur de la justice (Fnsj), affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), évoque un secteur dominé par "une classe totalitaire, soucieuse uniquement de son devenir", et des conditions socioprofessionnelles défavorables.

Raison de la montée au créneau des travailleurs de ce secteur affiliés à la Fédération nationale du secteur de la justice, qui s'organisent en vue de protester dès le mois prochain.

"Vu la situation dont laquelle évoluent le secteur de la justice et les conditions dans

lesquelles exercent les fonctionnaires, la Fédération nationale du secteur de la justice, appelle ses militants à serrer les rangs, briser le mur de la peur et agir vite pour l'organisation des sit-in de protestation", lit-on dans un communiqué rendu public. Ces actions de protestations sont prévues devant les directions de l'emploi des wilayas, en prévision d'organiser un autre rassemblement devant le ministère de tutelle à Alger, explique le même document, soulignant que "Tayeb Louh s'est engagé à satisfaire la moitié de ces doléances." A ce jour, rien n'a été concrétisé.

Ces actions se veulent une manière d'alerter les pouvoirs publics sur les conditions socioprofessionnelles dans lesquels exercent les greffiers et les corps communs

de la justice. Cette catégorie comprend les chauffeurs, les techniciens, les ingénieurs et les agents de sécurité, cite les rédacteurs du communiqué. Ce qui risque de perturber le fonctionnement des tribunaux et des cours de justice, au cas où leurs doléances ne seront pas prises en charge par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Parmi les revendications de la Fédération, on retient : le départ immédiat et le jugement des responsables auteurs de graves dépassements à l'égard des travailleurs du secteur.

La Fédération cite comme exemple, le cas de Boudjmaâ Oudia, directeur général des ressources humaines, victime de ces dépassements, car suspendu depuis février 2011.

Les fonctionnaires de la justice exigent également la réintégration, dans leurs postes, de l'ensemble des syndicalistes radiés et exclus "abusivement" en 2011 et à l'occasion d'un large mouvement de protestation dans les corps communs de la justice et les greffiers, ces syndicalistes, notamment des greffiers ont été suspendus et ils se retrouvent au chômage jusqu'à ce jour. Les rédacteurs du communiqué citent également d'autres revendications matérielles. Il s'agit, notamment de la revendication d'un salaire à 90 000 DA, que le statut des corps communs de la justice soit reconsidéré et leur salaire de base augmenté de 100 %.

Le syndicat exige également des facilitations d'accès pour les travailleurs de la justice, aux différentes formules de logement... Ils désirent également la révision du système disciplinaire, de la promotion et de la répartition des postes de responsabilité... En outre, parmi les 18 revendications, le syndicat demande à ne plus dépendre de la Fonction publique, mais du ministère de la Justice.

La Fédération se dit en attente d'une invitation au dialogue de la part du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, faute de quoi, elle serait dans l'obligation de durcir le ton et d'aller vers d'autres actions plus radicales.

L. A. R.

Benghebrit s'adressant aux intendants

" Le dialogue est ouvert "

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a mis l'accent, hier à Oran, sur l'amélioration du contenu de la formation et sur l'accompagnement des nouveaux enseignants.

"De grandes opérations sont engagées à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne un seul manuel pour la première année", a-t-elle souligné lors d'un point de presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

La ministre a rappelé, dans ce contexte, l'importance de la refonte du système pédagogique et la professionnalisation comme piliers principaux de la réforme du secteur de l'éducation.

Une opération de formation sera ouverte à la fin décembre prochain, a-t-elle annoncé, soulignant que "l'objectif de cette opération consiste à préparer l'accompagnement des enseignants à partir de janvier".

"Nous sommes en train de préparer également des ateliers de formation pour les directeurs de l'Education nationale. Nous avons une même vision et une même application pour les chefs de services", a-t-elle ajouté, précisant que "toute la pyramide est concernée par la formation".

Au sujet de la prime pédagogique, l'une des revendications majeures des intendants, Mme Benghebrit a déclaré que "le dialogue est ouvert et le partenaire social a acquis les droits qu'il a faits valoir en 2008".

"La question des statuts est une affaire de professionnels et les dysfonctionnements sont liés aux négociations syndicales", a-t-elle déclaré en substance lors d'une rencontre avec des représentants de syndicats d'intendants au lycée Belakermi Abdelkader, dans le quartier El Barki (Oran), invitant les intendants en grève depuis 61 jours à reprendre le travail.

La ministre a également souligné que les 3 et 4 décembre prochain, date d'un examen de promotion des intendants, "sera une occasion pour trouver une formule pour la prime pédagogique au profit des intendants".

R. N.

REGARDS
Par Ahmed Halfaoui

L'initiative du FFS et les autres...

Il semble bien que le trio FLN/RND/FFS soit en train d'inaugurer une nouvelle période de la vie politique du pays. L'adhésion, quasiment acquise, des deux poids lourds électoraux à l'initiative du parti de Hocine Aït Ahmed, va assurer sa réussite. Une déclaration du premier secrétaire du FFS vient illustrer, comme à propos, qu'il s'agit d'un retour sur les déchirements fondateurs de la " crise " actuelle. Il a dit : " Notre repère est le consensus de 1954-1956 qui a été brisé avec la crise de l'été de 1962 et non pas la maladie du président ou l'article 88 de la Constitution". Quoi de mieux conçu, en matière d'objectif à atteindre, entre formations dont les stratégies n'ont jamais véritablement divergé sur l'essentiel, toutes trois héritières du FLN historique éclaté durant " l'été 1962 ". Aujourd'hui, bien moins qu'hier, où il n'est question que de créer les conditions d'une participation de tous au pouvoir et non de pousser à la " chute du régime ". Avec cette composante, en tant que noyau dur de la " Conférence sur le consensus national ", on voit difficilement quelles autres forces pour-

raient s'opposer à la dynamique enclenchée. Encore moins ce conglomerat informe et disparate représenté par cette dite " Conférence nationale pour les libertés et la transition démocratique " (Cnlt) qui, par son maximalisme outrancier s'est vu fermer toute possibilité de jouer un quelconque rôle, fut-il mineur. En exigeant de l'armée de les installer à la tête du pays et en prétendant détenir la " solution ", ses composantes ont eu la vue courte. L'exclusion des FLN/RND était aussi une lourde erreur, venant de surcroît de formations dont le poids social est plus que douteux, pour ne pas dire nul pour la plupart, comparé à la base dont disposent ces deux partis. Cet enfermement n'a pu pousser qu'à produire des diatribes désespérées contre le FFS, le chef des Frères du MSP l'accusant, comble de l'ironie, de " manœuvrer pour le pouvoir ", alors que son ex-chef, Bouguerra Soltani, accusé de même, de " manœuvrer ", mais contre le MSP, a accepté de rencontrer le FFS, traînant avec lui l'ex-président du conseil de consultation, Abderrahmane Saïdi. Des accu-

sations qui achèvent de révéler l'indigence qui prévaut, aggravé par le mépris exprimé par le silence de l'armée et par la défection, quasi consommée, de Moulood Hamrouche qui a dû comprendre qu'il fallait revenir à une démarche plus efficace, que de faire dans la fuite en avant et dans l'arrogance. Une arrogance que rien ne justifie, en termes de capacités de mobilisation qui ont pu être appréciées à leur juste valeur, lors du rassemblement organisé, en mars dernier, à la salle Harcha où, l'essentiel du public étant du MSP, on pouvait faire mieux en remplissage des lieux. Quant aux FLN/RND/FFS et ceux qui vont se joindre à eux, si le processus entamé par le FFS aboutit, la conférence projetée aura la lourde et nécessaire tâche de polariser l'attention des Algériens et de les faire reprendre de l'intérêt pour la politique. Pour autant que ce soit une préoccupation majeure, depuis qu'à chaque élection, le taux de participation est devenu un enjeu vital.

A.H.

Symbole du partenariat algéro-français

Inauguration d'une usine Renault à Oran

La Symbol de Renault a été présentée comme le symbole du partenariat gagnant-gagnant entre l'Algérie et la France. Mais devrait-on parler d'exploit, sachant que l'Algérie est en quête de plus d'investissements et d'un véritable transfert de la technologie et du savoir-faire ?

Par Nacera Bechar

L'usine Renault d'Oran a été inaugurée, hier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en présence du ministre des Affaires étrangères français, Laurent Fabius, d'autres responsables de ce pays en plus du P-DG de Renault. Le projet a été présenté comme le symbole du partenariat gagnant-gagnant entre l'Algérie et la France. Mais on se demande à quel degré, car pour une Algérie qui a toujours rêvé d'une voiture "made in Algérie", les Algériens méritent mieux.

Pour les connaisseurs de voitures, la "symbole" est une voiture Renault bas de gamme, donc, on se demande pourquoi tout ce show à Oran pour "un montage" et non "une fabrication" et puis, il faut se poser des questions sur la consommation interne et à qui l'Algérie pourra exporter ?

Le rêve de fabriquer une voiture 100 % made in Algeria a longtemps nourri l'imaginaire de toute une nation, dont l'Algérie depuis de longues années. Un rêve qui a failli être concrétisé avec le projet

"Fatia" du constructeur italien Fiat, mais celui-ci n'a jamais vu le jour.

Toutefois, l'Algérie reste le marché le plus important de la région en matière d'importations de voitures avec une capacité d'absorption de plus de 300 000 véhicules à moyen terme. Depuis 2009, avec les mesures prises dans le cadre de la loi de finances complémentaire, LFC 2009, le gouvernement Ouyahia a tout essayé pour réduire l'importation de véhicules et pousser vers la construction interne en supprimant, notamment le crédit à la consommation.

Dans ce contexte, Renault, qui est présenté comme l'un des plus gros vendeurs de voitures en Algérie avait annoncé son intention d'implanter une usine avec une capacité de production de 75 000 véhicules par an. Des négociations ont été lancées depuis trois ans sur ce projet et même un émissaire spécial a été chargé de l'aboutissement des investissements français en Algérie, il s'agit

de Jean-Pierre Raffarin, remplacé récemment par le secrétaire général de l'Élysée, Jean-Louis Bianco.

Aujourd'hui, une usine de Renault est implantée à Oran et la surprise, c'est le montage de la "symbol", qui ne symbolise pas le rêve algérien d'une voiture "made in Algérie".

Dans ce cadre, des économistes s'interrogent sur la rentabilité du projet et du prix de la voiture algérienne, car selon eux "une usine de montage automobile ne peut être rentable qu'avec une capacité de production supérieure à 400 000 véhicules/an".

Selon le président-directeur général du Groupe Renault, Carlos Ghosn, les premiers véhicules produits sur le site d'Oued Tlélat "répondent tous aux normes et standards internationaux".

Par ailleurs, il a fait savoir que la marque Renault détient actuellement 26% des parts du marché automobile en Algérie. Avec l'entrée en produc-

tion du site d'Oued Tlélat, "l'Algérie constituera pour Renault le premier marché à l'échelle africaine", s'est-il réjoui.

Pour Laurent Fabius, l'usine Renault d'Oran traduit un partenariat algéro-français exemplaire et "le tryptique action-ambition-amitié". "Je suis certain que ce partenariat aura un grand succès", a encore affirmé Fabius. "Nous allons porter notre partenariat très haut", a-t-il déclaré, annonçant que cette réalisation sera suivie par d'importantes actions de partenariat dans différents domaines industriels tels que la construction d'hélicoptères et en matière de tourisme. Il est à noter que pas moins de 126 travailleurs ont bénéficié d'une formation spécifique, dans le cadre du projet de l'usine automobile Renault Algérie d'Oued Tlélat (Oran), selon le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Abdelkader Touil. Espérons que ces travailleurs obtiennent le savoir-faire pour lancer un vrai projet algérien.

N. B.



Sellal a inauguré une mégastation de dessalement

Finie la soif à l'ouest du pays ?

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré, hier, lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Oran, le nouveau complexe de production d'ammoniac et d'urée, fruit d'un partenariat algéro-omanais, porté par la compagnie pétrolière nationale Sonatrach et Suhail Bahwan Group Holding (Sbgh). Implantée à Mers El Hadjadj, dans la zone industrielle d'Arzew, la nouvelle usine est dotée d'une capacité de production de 4 000 tonnes/jour d'ammoniac générant une production de 7 000 tonnes/jour d'urée granulée. Le site se compose de deux unités d'ammoniac d'une capacité de production de 2 000 T/j chacune, et de deux unités d'urée de 3 500 T/j chacune.

Le complexe, qui jouit de l'autonomie au plan de la production d'énergie électrique et d'eau dessalée, se distingue également par son processus fonctionnant dans le respect des normes les plus rigoureuses en termes de protection de l'environnement.

Lors de cette même visite, le Premier ministre a inauguré la mégastation de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ, située à l'est

du chef-lieu de wilaya.

Après avoir suivi les explications données par les responsables du secteur, le Premier ministre a insisté sur la qualité et la saveur de l'eau qui sera servie aux citoyens.

Cette installation est considérée comme l'une des plus grandes au monde utilisant le procédé de l'osmose inverse. Elle est dotée d'une capacité de production de 500 000 m³ d'eau par jour, quantité destinée, non seulement à satisfaire les besoins de la wilaya d'Oran, mais également ceux des wilayas limitrophes, à savoir Mascara, Tiaret, Relizane et Mostaganem.

Initialement, le projet devait être conduit par un investisseur étranger, mais depuis 2009, avec le principe des 51/49 édicté par la loi, il a été décidé de créer une Société par actions, la Talhiyat Miyah El Mactaâ (TMM spa).

Un montage financier a été élaboré et les parts ont été réparties comme suit : 47% pour l'investisseur étranger, en l'occurrence Hyflux Menaspring Ltd, la société singapourienne qui a construit la station de dessalement, 43%

pour l'AEC et 10 % pour l'ADE. Le projet a coûté 491 millions USD.

Par la suite, Abdelmalek Sellal, a présidé dans la daïra d'Oued Tlélat, au sud d'Oran, une cérémonie de remise symbolique de clés de logements sociaux locatifs à 20 bénéficiaires parmi 500 familles concernées par l'opération de relogement.

Il a également inauguré dans le prolongement de la zone industrielle pétrochimique d'Arzew (Oran), une nouvelle unité de production du gaz naturel liquéfié (Train GNL3).

Supplément le complexe (GL4/Z connu sous l'appellation "La Camel", doyen mondial du GNL fermé en 2010 après 46 ans d'activité, cette nouvelle unité industrielle, réalisée sur une assiette foncière de 54 ha dont 30 ha bâtis, devra contribuer au développement de la capacité de production nationale en matière de gaz naturel liquéfié.

Dans la commune de Gdyl, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, à la pose de la première pierre d'une future école de police.

Sythèse Massi Salami

Coopération algéro-française

Ouverture de la 2^{ème} Commission mixte

La deuxième réunion de la Commission mixte économique algéro-française (Comefa) s'est ouverte, hier, à Oran.

La séance d'ouverture s'est déroulée en présence de MM. Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères et Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, et de leurs homologues français, M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, M. Emmanuel Macron.

Étaient également présents à cette rencontre, qui se tient à huis clos, M. Patrick Mennuci, président du Groupe d'amitié algéro-français à l'Assemblée nationale française ainsi que Jean-Louis Bianco, représentant spécial du président François Hollande, chargé des relations économiques bilatérales franco-algériennes, François Girault, directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient au ministère des AE, Jean-Louis Levet, haut responsable pour la coopération industrielle et technique et son homologue algérien, Bachir Dehimi.

La Comefa a été instituée par la déclaration d'Alger signée par les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande, le 19 décembre 2012. Elle est considérée comme une plateforme de dialogue sur l'ensemble des relations économiques bilatérales.

R. E.

Coopération algéro-française

Créer une dynamique d'investissement

L'impulsion d'une dynamique d'investissement et le développement du partenariat figurent au cœur des relations algéro-françaises.

Avec l'assainissement du climat des affaires dans le pays, l'Algérie est devenue un pays extrêmement attractif pour les entreprises françaises, comme l'ont souligné, en diverses occasions, les pouvoirs publics.

L'ambassadeur de France en Algérie, M. Bernard Emié, a assuré, lors de sa récente visite à Oran, que le développement économique est au cœur de sa mission en Algérie et que le renforcement du partenariat est "une priorité stratégique".

Le diplomate français a souligné la volonté de son pays à "reconquérir sa place de premier partenaire" tout en estimant que le partenariat économique algéro-français est en deçà des attentes et les deux pays s'attendent à trouver les voies et moyens pour booster la coopération et relancer les affaires.

Le cap de ces relations a été fixé en décembre 2012 lors de la visite d'Etat du président François Hollande en Algérie.

Pour M. Bernard Emié, "il s'agit de construire et continuer à faire fructifier le partenariat stratégique scellé entre la France et l'Algérie".

R. N.



Près de 150 tonnes saisies en neuf mois

La drogue marocaine infeste l'Algérie

Les quantités de drogue provenant du Maroc vers l'Algérie donnent le tournis. Des chiffres hallucinants en éternelle augmentation qui provoquent de lourdes répercussions sur l'économie nationale et la santé publique.



Par M. Ait Chabane

En témoignent les statistiques rendues publiques par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt), qui font état d'une évolution inquiétante. En effet, les quantités de résine de cannabis saisies durant les neuf premiers mois de l'année 2014 sont estimées à plus de 146 tonnes, soit une augmentation de l'ordre de 22 tonnes (18,37 %), selon les chiffres avancés par le directeur général par intérim dudit Office, Mohamed Benhalla. La situation est d'autant plus préoccupante que les saisies effectuées par les services de sécurité englobent également 1197,726 grammes de cocaïne saisis durant la même période, ainsi que la découverte

et l'éradication de 2 520 plants de cannabis et 7 470 plants d'opium, en plus de 815 585 comprimés de substances psychotropes de différentes marques. S'il est vrai maintenant que l'Algérie a déployé des moyens humains et matériels colossaux pour combattre ce phénomène, il n'en demeure pas moins que les quantités saisies renseignent sur la gravité de la situation, le marché algérien étant ciblé par les narcotrafiquants. La situation "reste très inquiétante", estime le DG de l'Onldt en dépit des "efforts colossaux déployés par les services de lutte contre ce phénomène, ainsi que leur bonne maîtrise et leur professionnalisme en la matière". Néanmoins, la forte mobilisation des services de sécurité et la parfaite coordination entre tous ses cycles a permis

d'atténuer les impacts nocifs de cette situation, en témoignent les quantités faramineuses de drogue saisies lors de cette année. Pour preuve, ce même bilan avance le chiffre de 11 822 individus, dont 140 étrangers, interpellés par les services de lutte, durant la même période, pour des affaires liées à la détention, trafic ou commercialisation de la drogue. L'on déduit, par ailleurs, par ces fortes quantités de drogue qui inondent l'Algérie provenant essentiellement du voisin de l'Ouest, la forte prévalence de la consommation de drogue dans notre société, et de là même, la nécessité de remédier à cette situation qui constitue un réel danger pour le pays. Aussi, l'Algérie est-elle en train de devenir un réel pays de transit de ces marchandises prohibées à desti-

nation de l'Europe et du Moyen-Orient. Plus grave encore et avec les développements inquiétants de la situation sécuritaire dans nombre de pays voisins, et l'interconnexion évidente entre ce phénomène de trafic de drogue et le trafic d'armes, de la traite humaine, de l'émigration clandestine et le terrorisme international, les pouvoirs publics et les services de sécurité, particulièrement, sont appelés à redoubler de vigilance afin de contrecarrer toutes tentatives attentatoires à l'intégrité territoriale de l'Algérie et sa sécurité interne. Ces grandes quantités de drogue servant essentiellement à l'acquisition d'armement et autres matériels sonnent comme une menace immédiate qu'il faudrait juguler au plus vite.

M. A. C.

La plupart des malades l'ignorent

800 nouveaux cas de sida chaque année en Algérie

Par Rachid Chihab

Bien qu'ignoré par la majorité des Algériens, la maladie du sida existe bel et bien dans notre pays. En effet, le professeur Smaïl Mesbah a indiqué qu'entre 700 et 800 nouveaux cas de sida sont découverts chaque année en Algérie par les différents services de santé. "Nos services de santé publique et privée détectent entre 700 et 800 nouvelles personnes atteintes du virus du sida", a-t-il annoncé aux travaux de la réunion de haut niveau des femmes leaders au Mena consacrée à la lutte contre le sida, tenue à l'hôtel El Aurassi à Alger. Un chiffre qui ne doit pas, d'après lui, susciter trop d'inquiétudes puisque l'Algérie est parmi les rares pays de la région qui ont réussi à stabiliser le nombre de nouveaux cas au cours de ces dernières années. "Depuis la découverte du premier cas du sida en Algérie, en 1989, nous avons recensé plus de 8 000 cas confirmés", a-t-il déclaré. Un chiffre qui est loin de refléter la réalité. La raison : il existe des milliers de personnes infectées non recensées

par les services sanitaires. "D'après nos estimations, le nombre total des cas de sida en Algérie se situe entre 20 000 et 21 000 cas", a-t-il annoncé, avant de noter que l'Algérie mène, depuis des années, une bataille sur plusieurs fronts pour lutter contre cette maladie dangereuse. Le premier front concerne les campagnes de sensibilisation dans les milieux vulnérables et exposés à l'infection, une tâche qui se fait en collaboration avec le mouvement associatif. Le premier front concerne le dépistage des femmes enceintes et autres. L'autre front touche à la prise en charge de qualité des personnes malades selon les normes et les standards internationaux. Il dira pour ce dernier point que "l'Etat a mis tous les moyens qu'il faut dans les sept centres spécialisés pour assurer aux personnes malades une meilleure prise en charge, notamment les médicaments". Dans son intervention, le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que l'Etat s'est fixé comme objectif de rejoindre, à proche terme, la liste des pays pionniers dans la lutte contre le sida. "Nous

travaillons dans le cadre de la stratégie arabe de lutte contre le sida pour faire de l'Algérie un pays exemplaire dans la lutte contre cette maladie", a-t-il déclaré. Pour étayer ses propos, il a cité quelques unes de ces mesures prises par l'Etat. Il s'agit du dépistage des personnes avant le mariage, les campagnes de sensibilisation, la formation du personnel médical, la prise en charge sérieuse des malades, la promulgation d'une loi interdisant toute forme de discrimination à l'égard des sidéens et enfin, la consécration d'un revenu pour les femmes atteintes de cette maladie pour les mettre à l'abri du besoin. Prenant la parole, le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibe, a souligné : "Les grands efforts consentis par l'Algérie" pour lutter contre cette maladie. "La prise en charge de qualité qu'assure gratuitement l'Etat algérien aux malades du sida est un acquis qu'il faut saluer et préserver", a-t-il déclaré. Enfin, il a plaidé pour une régulation de la fabrication des médicaments destinés pour les malades du sida.

R. C.

Traduction vers tamazight

Appel à l'institution d'un prix de la meilleure œuvre

Les participants au Colloque international "Regards croisés sur les procédés de traduction et d'adaptation en tamazight" ont appelé, hier, au terme de leurs travaux, à l'institution d'un "prix de la meilleure œuvre traduite vers tamazight".

Ils ont également recommandé, en clôture du colloque ouvert samedi dernier à l'université de Batna, "la création d'un comité de lecture et d'évaluation des œuvres traduites de et vers la langue amazighe".

Il a été suggéré, à ce propos, la mise en place de ce comité de lecture en marge de la tenue, fin décembre prochain, de la première Résidence d'écriture et de traduction vers tamazight qui sera conjointement organisée par le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda).

Les recommandations adoptées par les universitaires venus d'Algérie, de France et du Maroc ont aussi appelé à "l'introduction de l'enseignement de tamazight dans les instituts de traduction" et à "l'encouragement de la publication de dictionnaires bilingues en tamazight avec d'autres langues".

Les représentants du HCA ont également fait part d'une réflexion actuellement menée en vue de créer une "base de données de référence" contenant des dictionnaires bilingues qui serviront d'outils aux traducteurs de et vers la langue amazighe.

Les participants ont, par ailleurs, appelé à la mise en place des "conditions scientifiques et matérielles nécessaires à la création, au sein de l'Institut de la langue et la culture amazighes de l'université Hadj-Lakhdar de Batna, d'un laboratoire spécialisé dans la traduction en tamazight".

Le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a qualifié de "positif" le colloque de Batna qui a été marqué par une forte présence d'universitaires, de représentants du mouvement associatif et d'étudiants en tamazight.

Il a également affirmé que les recommandations du colloque seront "suivies par le HCA en association avec les ministères concernés, notamment ceux de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Culture".

M. Assad a souligné, que la première édition de la Résidence d'écriture et de traduction vers tamazight, prévue à Taghit (Béchar), sera une "manifestation annuelle abritée à chacune de ses éditions par une région différente du pays, et dont les actes seront publiés".

Selon nombre de participants, le colloque de Batna a constitué "une opportunité" pour les échanges d'expériences sur les procédés de traduction et d'adaptation des textes et des œuvres littéraires entre tamazight et les langues arabe et française.

R. N.

Programmes de lutte contre la désertification

L'environnement et l'économie vont de pair

Face aux changements climatiques, à la dégradation multiforme de l'environnement et à l'avancée implacable du désert, l'Algérie est appelée à relever plusieurs défis à la fois conditionnant le cadre de vie des populations, voire même l'avenir de notre écosystème en tant que milieu de vie.



Par Saâd Taferka

Outre les facteurs communs à tous les pays du globe - par exemple la pollution atmosphérique, qui a ses incidences sur toute la terre même si ses origines sont majoritairement le fait de quelques pays industrialisés-, le continent africain, en général, et l'Algérie, en particulier, présentent des facteurs "endogènes" qui ont prolongé et aggravé les facteurs communs. Ainsi, la réduction drastique du couvert végétal dans la partie nord du pays et la désertification qui avance à grands pas sur les Hauts-Plateaux sont presque entièrement provoquées par l'action de l'homme au niveau interne, c'est-à-dire par sa manière de gérer le patrimoine biotique ou de...le dilapider.

Les grands incendies de forêts des années 1990- et qui se sont poursuivis au cours de ces dernières années pour consommer même les derniers semenciers producteurs de graines-, le surpâturage intensif sur les grandes aires steppiques et la dilapidation des terres agricoles et forestières au profit du béton- par des moyens illicites, parfois, et d'autres fois, par des procédures réglementaires-, ont fini par épuiser gravement les ressources végétales et les niches des biotopes animaux. S'agissant spécialement de cette zone tampon de la steppe, espace couvrant 23 wilayas avec 32 millions d'hectares (dont 12 ha en zone présaharienne), supposé servir d'écran entre le grand désert du Sahara et la région septentrionale du pays, ses limites physiques et biologiques ont été relevées dès les années 1970 par des spécialistes en environnement, en agronomie et en aménagement du territoire. L'offre fourragère est épuisée, particulièrement avec les dernières années de sécheresse ou de pluies irrégulières reçues dans la région. Mais, les pouvoirs publics continuent de subventionner l'élevage du mouton à travers le soutien des prix accordé pour l'aliment de bétail, l'orge, destiné aux éleveurs nomades ou semi-nomades. La population totale de l'espace steppique sur les 23 wilayas concernées dépasse actuellement 10 millions d'ha-

bitants. En 1981, un organisme public, à savoir le Haut commissariat au développement de la steppe (Hcde), a été créé et a reçu pour mission essentielle d'arrêter la dégradation des parcours pastoraux, de lutter contre les phénomènes érosifs, d'endiguer le processus de désertification en marche vers le Nord et de contribuer au développement socio-économique des populations habitant ces zones et qui ont pour activité principale l'élevage ovin. Il s'agissait de rationaliser l'exploitation des parcours, de diversifier l'offre fourragère à travers les plantations pastorales et d'aider les ménages ruraux à accéder à des équipements hydrauliques (forages, puits, mares, canaux de dérivation,...) nécessaires au maintien de l'élevage. L'aménagement pastoral recherché est surtout un modèle qui puisse faire évoluer le régime d'élevage extensif - ayant porté gravement atteinte au patrimoine fourrager et à la stabilité des sols- en régime intensif où il y aurait moins de mobilité et d'accès direct aux parcours. Ce qui suppose des plantations pastorales, des prairies, de la mobilisation de l'eau, des voies d'accès et des bâtiments d'élevage. Après plusieurs années de réflexion et de tentatives infructueuses, cela demeure toujours un programme et une ambition dont il y a lieu de hâter la concrétisation, puisque, entre-temps, les choses se sont davantage dégradées.

Réhabilitation du Barrage vert

Sur les collines et les monts qui parsèment ces espaces steppiques dégradés, les pouvoirs publics avaient, dès le milieu des années 1970, conçu une ceinture forestière sous le nom de Barrage vert, allant de l'ancienne wilaya d'El Bayadh à Bir El Ater (Tébessa). Les réalisations ont été confiées aux éléments de l'Armée nationale populaire, sous la conduite technique de l'administration des forêts. Dans les wilayas concernées, on a créé des groupements de travaux forestiers (GTF) et des sous-groupements, dirigés par des officiers appelés du contingent, généralement des techniciens et ingénieurs

de métier. Sur les 1 200 km de longueur et les 15 à 20 km de largeur de l'ouvrage, les travaux étaient basés essentiellement sur des reboisements de collines et de montagnes dénudées, ayant généralement servi d'assiettes de parcours auparavant. Les plantations ont été faites avec une espèce quasi unique, le pin d'Alep, espèce réputée être résistante à la sécheresse. De même, pour accéder à certains sites, des pistes ont été ouvertes et aménagées, parfois en plein versant de montagne. L'armée avait créé ses propres pépinières, à partir desquelles elle s'approvisionnait en plants.

Malgré le caractère volontariste, patriote et fortement engagé de l'entreprise, des erreurs techniques et de gestion ont été commises. L'ouvrage sera confié, à la fin des années 1980, à des entreprises publiques, les Offices régionaux de développement forestier (Ordf). Au bout de quelques années, le cadre général du Barrage vert, en tant que programme spécifique, a été abandonné; les travaux qui vont relayer et prolonger l'ouvrage sont inscrits dans les plans annuels sectoriels. Ce n'est qu'au milieu des années 2000, et face à la menace de désertification qui va s'accroître et gagner les territoires du Nord après les grands incendies, qu'un début de réflexion a surgi à propos de l'éventualité de reprendre le Barrage vert et de le prolonger. En 2012, une étude a été lancée par la direction générale des forêts et confiée au Bureau national des études de développement rural (Bneder), consistant à fixer une méthodologie de réhabilitation et d'extension du Barrage vert. La première phase menée en 2013 a porté sur la délimitation de l'espace traité et à traiter et le diagnostic global des réalisations (taux de réussite des plantations, raisons de l'échec de certains ouvrages,...). Indubitablement, l'un des facteurs essentiels de l'échec des reboisements demeure le pacage. L'évidence est que l'on travaille sur des zones pastorales à régime extensif. Donc, l'intervention destructrice du mouton dans les nouvelles plantations - y compris des plantations pastorales destinées à alimenter dans un avenir immédiat ces mêmes cheptels - ne peut pas surprendre outre

mesure. C'est le contraire qui aurait été anormal. C'est que toutes les mesures n'ont pas été prises pour sauvegarder ces investissements publics (plantations), particulièrement en matière de gardiennage. Pire, la relation établie avec les populations pastorales qui n'ont pas bénéficié des nouvelles méthodes de l'approche participative qui appellent à intégrer complètement les ménages dans la protection de leur propre environnement, à les sensibiliser aux conditions de la pérennité du patrimoine fourrager. Les interventions actuelles de l'État dans ces espaces, à travers la nouvelle politique dite de Renouveau rural à travers les projets de proximité de développement rural intégré (Ppdr), montrent clairement les lacunes des anciennes méthodes autoritaires et unilatérales qui étaient à mille lieues d'établir des passerelles de coordination et de concertation avec les populations rurales.

Sensibilisation et intégration des populations

La dégradation continue des fourrages steppiques et le danger qui pèse, aussi bien sur l'économie pastorale locale, que sur les terres septentrionales par l'avancée du désert, étaient des thèmes pas toujours accessibles à des populations nomades ou semi-nomades des Hauts-Plateaux, d'autant plus que le travail de sensibilisation n'était pas correctement pris en charge. Avec le nouveau paysage médiatique que présente l'Algérie depuis quelques années, où se bousculent chaînes de radio et de télévisions ainsi que les journaux, il est logiquement attendu une information de proximité plus proche du citoyen, des émissions de sensibilisation aux enjeux de l'économie locale et de l'environnement et un accompagnement médiatique et de vulgarisation à tout ce qui est entrepris pour réhabiliter les espaces dégradés et diversifier et moderniser les méthodes de travail.

Ainsi, la ceinture oléicole de grande envergure, lancée en 2010, est supposée bénéficier d'un maximum de sensibilisation, d'autant plus que cet ouvrage, contrairement au Barrage vert, est affecté à des parcelles de particuliers qui en bénéficient gracieusement. C'est à la fois un investissement économique et un moyen de lutte contre la désertification. Cependant, en tant qu'arbre fruitier, l'olivier est appelé à recevoir des soins culturels et des traitements spécifiques pour en faire un investissement générateur de revenus et d'emplois. De même, et l'exemple de certaines régions des Hauts-Plateaux sont là pour le prouver, le déficit d'accompagnement en industrie agroalimentaire, principalement les huileries, risque de relativiser ou même de remettre en cause cet investissement.

Une fois achevée l'étude sur le Barrage vert, ses travaux de réhabilitation et d'extension vont se joindre aux avancées de la ceinture oléicole pratiquement sur les mêmes latitudes géographiques. L'efficacité d'une telle vision de la lutte contre la désertification suppose également que la réhabilitation technique et managériale des administrations qui sont en charge des ces programmes. Les conservations des forêts au niveau des wilayas mènent actuellement un travail titanesque en matière de développement rural en général. Leur mission originelle, à savoir la protection, la gestion et l'extension du patrimoine forestier s'en ressent quelque peu et ce, en raison du manque d'effectifs, de la caducité de la loi portant régime général des forêts datant de 1984 et du besoin pressant de réhabilitation du statut social de leurs agents.

La lutte contre la désertification se présente indubitablement aujourd'hui comme une vision globale intégrant une démarche technique, des objectifs économiques et sociaux et une ambition d'intégration sociale des populations.



Djellab concernant l'abrogation de l'article 87 bis

«Pas d'impacts visibles sur les niveaux d'inflation»

L'abrogation de l'article 87 bis de la loi n° 11-90 sur les relations du travail n'aurait pas d'impacts visibles sur les niveaux d'inflation, tel qu'il ressort des réponses du ministre des Finances publiées dans le rapport préliminaire de la commission des Affaires économiques et financières du Conseil de la nation sur le projet de la loi de finances 2015.



Selon le rapport distribué hier lors de la présentation du projet de loi, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, M. Djellab a souligné que le gouvernement a étudié toutes les éventualités relatives à l'impact financier de l'actualisation du salaire national minimum garanti (Snmg), ajoutant que cette mesure n'aurait pas d'impacts visibles sur les niveaux d'inflation et qu'elle était actuellement examinée par un groupe de travail. La redéfinition du Snmg a été introduite pour la première fois dans le projet de la loi de finances 2015 pour l'abrogation

de l'article 87 bis de la loi n° 11-90 du 21 avril 1990 sur les relations du travail, annoncée en février dernier. A une question sur la non-actualisation par le gouvernement des prévisions budgétaires sur la baisse des prix du pétrole dans les marchés internationaux, M. Djellab a affirmé qu'"il est impossible de pronostiquer les orientations du marché, sensible aux changements géopolitiques". Il a ajouté que la moyenne minimum du prix du baril était de 100 dollars à la fin de septembre dernier, précisant que le gouvernement avait étudié tous les scénarios possibles et suivait les évolu-

tions de près. Concernant le transfert illicite de devises vers l'étranger le ministre a rappelé qu'un cadre législatif et réglementaire bien défini permettrait aux opérateurs intervenants dans le commerce extérieur d'effectuer le transfert de devises, soulignant toutefois que des poursuites étaient systématiquement engagées en cas d'infraction à la législation en vigueur. Selon le ministre, 600 infractions ont été enregistrées en 2013, ajoutant que 400 contrevenants ont été présentés devant la justice. M. Djellab a, en outre, souligné que son secteur oeuvrait à actualiser l'arsenal juridique et

réglementaire en vue de l'adapter aux développements enregistrés dans le commerce extérieur. S'agissant de la hausse des fonds consacrés à la réévaluation des programmes d'investissement public - estimés à 760 milliards de DA dans le projet de PLF 2015 - M. Djellab a noté une baisse considérable du coût de cette opération durant ces dernières années, expliquant que cette question était dictée par les difficultés rencontrées par les ordonnateurs sur le terrain, notamment le problème du foncier qui persistait au lancement des projets déjà inscrits.

R. E.

CNEP

L'âge limite passe à 75 ans pour le crédit hypothécaire

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a augmenté à 75 ans la limite d'âge aux postulants aux crédits hypothécaires destinés aux particuliers, contre 70 ans auparavant, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué de cette banque. Cette nouvelle disposition est applicable à partir du 9 novembre en cours, ajoute la même source. L'emprunteur, qu'il soit épargnant ou non, bénéficiera d'une durée maximale de remboursement de 30 ans des crédits hypothécaires accordés aux particuliers, dans la limite d'âge des 75 ans au lieu et place de 70 ans avec le maintien de la tarification de l'assurance en vigueur, précise-t-elle. A la date du dépôt de la demande de crédit, le client doit avoir 70 ans au plus, note-t-elle. Cette nouvelle condition, explique cette banque publique, "permettra à la clientèle de prétendre à un meilleur crédit lorsque le client a dépassé les 45 ans, et permettra de toucher une tranche d'âge plus élargie et augmentera ainsi les capacités d'emprunt".

R. N.

Algérie/Egypte

Une coopération à hisser

Les travaux de la réunion de la commission préparatoire de la Haute commission mixte algéro-égyptienne au niveau des experts ont débuté hier au Caire et seront consacrés à la finalisation des projets des conventions de coopération à soumettre au niveau ministériel pour adoption. Il s'agit de 12 projets de conventions approuvés par les deux parties relatives à l'industrie, aux travaux publics, à l'enseignement supérieur, à la culture, à la formation professionnels et autres, outre 18 autres conventions en cours d'examen. Le président de la délégation algérienne et directeur du département des pays arabes au ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Chabchoub a affirmé, à l'ouverture des travaux, "la volonté des deux pays de hisser la coopération bilatérale au niveau des relations historiques privilégiées qui lient les deux pays". Cette réunion vient en prolongement à celle tenue en septembre dernier au Caire, par le groupe de travail algéro-égyptien, a-t-il précisé. L'ordre du jour de cette réunion comprend l'examen de plusieurs questions d'intérêt commun, en vue de définir les grandes lignes du futur plan d'action bilatéral dans les différents domaines, a-t-il souligné. Le président de la délégation égyptienne, président du département de la coopération arabo-africaine au ministère de la Coopération internationale, Fathi Abdeladhim a insisté, pour sa part, sur l'importance de la 7^{ème} session de la Haute commission mixte, qui sera présidée jeudi prochain par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien, Ibrahim Mahlab. Elle permettra de "concrétiser les orientations des dirigeants politiques des deux pays à travers la mise au point d'un plan d'action à même d'ériger la coopération bilatérale en modèle, à suivre dans le Monde arabe", a-t-il précisé. "Même si le volume des échanges commerciaux entre les deux pays avait atteint 1,5 milliard de dollars ces dernières années, ce chiffre demeure insuffisant et doit doubler lors de la prochaine étape", a-t-il estimé. L'Algérie jouit d'un climat "attractif" pour les capitaux égyptiens, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'entrepreneuriat, a-t-il souligné, affirmant que "l'Egypte souhaite participer aux investissements en cours de réalisation". Les travaux de la commission préparatoire au niveau des experts se poursuivront deux jours durant au niveau de six ateliers qui se tiendront à huis clos.

R. E.

Complexe sidérurgique d'El Hadjar

Des «indicateurs positifs» pour le redémarrage du haut fourneau

Des "indicateurs positifs" pour la remise en marche "dans les prochains jours" du haut fourneau n° 2 du complexe sidérurgique ArcelorMittal d'El Hadjar (Annaba), à l'arrêt depuis six mois, ont été relevés, a indiqué, dimanche dernier le responsable de la cellule de communication de cette usine. Après l'échec, en octobre dernier, d'une tentative de reprise de la production, une équipe de techniciens composée de compétences algériennes, disposant de concours des travailleurs du complexe, a été chargée de réparer la panne de ce haut fourneau qui constitue la structure principa-

le de l'activité de l'usine en fournissant l'acier liquide nécessaire à toutes les autres unités, a précisé Mohamed Kadha. Des essais techniques pour le redémarrage du haut fourneau n° 2 ont actuellement lieu et s'effectuent de "manière progressive" en tenant compte de toutes les conditions de sécurité des travailleurs et des installations, a ajouté le même responsable. Le haut fourneau n° 2 occupe 320 travailleurs qui, depuis l'arrêt, en juin 2014, ont été temporairement affectés à d'autres unités de l'usine. Cet équipement, entré en service en 1980 avec une capacité théorique journalière

de 10 000 tonnes d'acier liquide, avait connu une première opération d'entretien et de rénovation en 1998. La production du complexe ArcelorMittal Algérie a reculé d'une manière drastique, sans précédent, à 300 000 tonnes/an entre 2013 et le premier semestre 2014, alors que la production d'acier liquide est interrompue depuis le 2 juin 2014 avec l'arrêt du haut fourneau n° 2. Ce complexe qui couvre 10 % des besoins du marché national en produits sidérurgiques a bénéficié d'un plan d'investissement d'un montant d'un milliard de dollars.

R. E.

Selon l'historien El-Korso

La France a rapatrié 60 tonnes d'archives

L'historien et chercheur algérien Mohamed Ould Si Kaddour El-Korso a affirmé, dimanche à Mila, que la France coloniale a tenté de s'appropriier l'histoire de l'Algérie en s'emparant des archives de la période d'occupation, constituant la matière brute nécessaire à son écriture.



M. El Korso, ancien président de la Fondation du 8-Mai 1945 et professeur à l'université Alger 2, qui s'exprimait au cours d'une conférence au centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila, dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire de la Révolution, a estimé que la loi sur «*le rôle positif de la colonisation*», votée par le Parlement français en 2005, a donné lieu à la création d'une institution chargée d'écrire l'histoire de la guerre d'Algérie et les événements de Tunisie et du Maroc, ce qui signifie, a-t-il insisté, qu'il y a «*effectivement lieu de parler d'une confiscation de l'histoire*». Devant un parterre d'étudiants, M. El-Korso a considéré, dans sa communication intitulée

«*L'Algérie de 1830 à 2012*», que le but recherché à travers cette confiscation est de «*priver l'Afrique du Nord, et l'Algérie en particulier, des facteurs d'unité, d'attenter aux valeurs de la nation et de sa stabilité et de brouiller les repères de son identité*». Selon le conférencier, de nombreux historiens français, à l'instar de Georges Marçais et d'Emile-Felix Gautier ont prétendu que l'Afrique du Nord n'aurait «*pas d'histoire*» et se distinguerait par «*l'immobilisme*». Ils soutiennent que cette région géographique «*n'a pas enfanté de civilisation*» et que son peuple «*ne produit rien*», pour conclure que cette région «*doit être tractée pour entrer en mouvement*». A la veille de l'indépendance, la France a rapatrié pas moins de 60 tonnes d'archives

nationales, en violation des lois internationales qui proclament que les archives appartiennent aux pays où elles sont nées, a encore souligné le D^r El-Korso, ajoutant que le droit à la mémoire est «*bafoué par le colonialisme qui ne voit dans l'indépendance acquise au prix de sacrifices inouïs, qu'une étape du néo-colonialisme*». Le conférencier a cité de Gaulle pour qui «*l'histoire de la France dépasse ses frontières géographiques*», ce qui traduit, a-t-il soutenu, ses visées expansionnistes permanentes. Pour ces raisons, les Algériens «*se doivent de se réconcilier avec leur histoire en s'armant de la volonté politique, de l'objectivité et du courage nécessaires de leur pays*». **Bilal L.**

Révolution algérienne

Zitouni plaide pour la nécessité d'écrire l'histoire

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a insisté, dimanche à Chlef, sur la nécessité de recueillir et d'enregistrer les témoignages de moudjahidine pour l'écriture de l'histoire de la Révolution nationale, conformément aux orientations du président de la République. Le ministre a instruit la direction des moudjahidine à œuvrer à enregistrer les témoignages pour écrire l'histoire de cette wilaya, qui a, a-t-il dit, joué «*un rôle important*» durant la guerre de Libération nationale (1954-1962). Il a

également appelé à l'utilisation des outils audiovisuels dont dispose cette direction, et en coordination avec la radio locale et l'organisation des moudjahidine, pour se déplacer vers les personnes ayant participé à la guerre de Libération nationale dans la région, recueillir leurs témoignages et collecter les documents susceptibles d'aider à écrire l'histoire de la région. Des témoignages devraient, a-t-il ajouté, être transférées, par la suite, au Centre nationale d'étude et de recherche sur le mouvement national et la

Révolution du 1^{er}-Novembre 1954 pour en vérifier l'authenticité et être exploitée par des spécialistes en histoire. D'autre part, M. Zitouni a affirmé que son département ministériel poursuivait le projet de création d'un musée au niveau de chaque wilaya et la réalisation de films documentaires sur le rôle et l'apport de chaque wilaya durant la guerre de Libération nationale. Lors de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur, à l'instar du projet de réhabilitation du

siège de la direction des moudjahidine et la réhabilitation du cimetière des chouhada (martyrs) dans la commune de Zebboudja (30 km au nord de Chlef). Il a également inspecté le projet de réalisation d'un centre de repos pour les moudjahidine et ayants droit, dans la commune de Ténès (50 km au sud de Chlef), dont les travaux ont été entamés le 20 mars 2013. Il a conclu sa visite par une réunion avec l'Organisation des moudjahidine, des enfants de chouhada et des représentants de la société civile. **R. N.**

Elle sillonnera prochainement plusieurs wilayas du pays

Lancement d'une caravane scientifique

Une caravane scientifique, organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, sillonnera prochainement 4 wilayas du pays, à l'occasion du 60^e anniversaire de la Révolution, a-t-on appris dimanche auprès du ministère. Le coup d'envoi de la caravane scientifique et culturelle baptisée «*Les structures coraniques et les significations religieuses dans la poésie de Moufdi Zakaria*» a été donné, hier, en direction de l'est algérien, à savoir la wilaya de Souk Ahras, a déclaré, à l'APS, le directeur des activités culturelles et des colloques au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, chargé de la gestion du Centre culturel musulman, Omar Boufelilou. Après un séjour de deux jours à Souk Ahras, la caravane visitera les wilayas de Tiaret (24 novembre), où elle présentera des activités intenses et Laghouat (27 novembre), avant de se rendre à la wilaya de Ghardaïa, ville natale du poète Moufdi Zakaria. La direction de la culture islamique au ministère distribuera des prix aux lauréats de la 3^e Edition du concours de valorisation du patrimoine musulman pour lequel a été retenu le thème «*Analyse historique de l'Iliade de l'Algérie*». En parallèle à cette caravane scientifique qui prévoit des communications et des conférences scientifiques, sera organisée une exposition photos sur de nombreuses personnalités historiques ayant côtoyé le poète et ses œuvres manuscrites. Le choix a été porté sur le poète de la révolution Moufdi Zakaria, car représentant «*une personnalité historique qui a allié à la fois la dimension spirituelle religieuse, la dimension nationale et arabo-amazigh*».

Reda A.

Elles sont d'auteurs algériens

Sept œuvres littéraires bientôt traduites vers tamazight

Sept œuvres littéraires d'auteurs algériens connus seront traduites vers tamazight sous l'égide du Haut-Commissariat pour l'amazighité (HCA), a annoncé, dimanche à Batna, le secrétaire général du HCA Si El-Hachemi Assad. Cette initiative sera menée avec le «*concours agissant*» de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) qui mettra en place les moyens nécessaires à ces travaux de traduction, a déclaré M. Assad à l'APS, en marge du colloque international «*Regards croisés sur les procédés de traduction et d'adaptation en tamazight*» qui s'est tenu du 8 au 10 novembre à l'université de Batna. *El Aswad yalickou biki*, d'Ahlem Mostaghanemi, *l'tirafat Assekrem*, d'Azzedine Mihoubi, *El Kilaâ El Mouta'akila*, de Mohamed Sari, *Les jeux de notre enfance*, de Noureddine Louhal, *Taous Amrouche* de Djouher Amhis-Oukel, *La Nuit du henné*, de Hamid Grine et *La guerre de Jugurtha*, (un vieil ouvrage) sont les œuvres devant être traduites vers la langue amazigh, a précisé le secrétaire général du HCA. Les traducteurs de ces œuvres ont été choisis et une séance de lecture destinée à confronter les textes originaux et leur traduction se tiendra du 27 décembre au 1^{er} janvier prochains à Taghit (Béchar), a encore indiqué M. Assad, précisant que ces traductions seront éditées en 2015 après l'obtention des autorisations légales des maisons d'édition et des auteurs des ouvrages d'origine. L'initiative, a-t-il ajouté, vise à enrichir la production littéraire et culturelle en langue amazigh, laquelle se prête à l'expression d'œuvres littéraires universelles et s'adapte aux technologies modernes de l'information et de la communication. Le secrétaire général du HCA a par ailleurs rappelé que le colloque de Batna, qui réunit des universitaires d'Algérie, de France et du Maroc, s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la place de la langue amazigh dans l'espace universitaire.

R. N.

Transport de déchets par voie ferrée à Tipasa

Les réserves de la ministre de l'Environnement

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, M^{me} Dalila Boudjemaâ, a émis, dimanche à Tipasa, quelques réserves sur l'étude du projet de transport des déchets par voie ferrée vers le Centre d'enfouissement technique (CET) de Mahelma (Alger).



« Nous avons réceptionné dernièrement l'étude, élaborée par un bureau d'études allemand relative au transport des déchets de la capitale par la voie ferrée, et nous avons émis quelques petites réserves », a déclaré M^{me} Boudjemaâ, à l'APS, en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Elle a ajouté que le projet est actuellement dans sa deuxième phase, signalant que son ministère « a invité le bureau allemand à revoir cette étude afin de lever ces réserves », a propos desquelles elle n'a donné aucune explication. La ministre a, en outre, souligné que le lancement de ce projet, inscrit au titre d'une coordination sectorielle, est tributaire de la réalisation en cours d'un projet d'une ligne ferroviaire de 21 km de long sur l'axe Birtouta-Zéralda, en passant par

Mahelma, dont la réception est prévue en 2015. Un projet à propos duquel le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait déclaré dernièrement qu'il enregistrait un « avancement notable », et qu'il « serait réceptionné à la fin 2015 ». « Le transport ferroviaire des déchets de la wilaya d'Alger, en tant que projet pilote, devrait intervenir à la livraison de cette ligne ferroviaire en 2015 », selon les prévisions de M^{me} Boudjemaâ, qui a annoncé la « possibilité de généraliser cette expérience à certaines wilayas du pays ». Elle a, également, signalé le lancement de la réalisation des installations nécessitées pour ce type de transport de déchets ménagers, en vigueur à travers les grandes villes du monde, « dès réception de l'étude en question ». Pour la ministre, le transport ferroviaire des déchets vers le CET permettra aux entreprises

Netcom et Extranet de la wilaya d'Alger de se « concentrer davantage sur les opérations de collecte ». Ces deux entreprises réalisent 290 rotations/jour, à raison de plus de quatre heures pour chaque tournée (aller-retour) vers le CET, est-il signalé. Aussi, de grands espoirs sont fondés sur ce projet pour contribuer à la fluidité du trafic routier au niveau de la capitale, tout en aidant, également, dans la réduction de 20 à 25% du coût du transport d'une tonne d'ordures, estimée à 7.000 DA, a informé M^{me} Boudjemaâ. S'exprimant sur le projet d'aménagement de la décharge d'Oued Semmar lancé en 2009, pour une enveloppe de sept milliards de dinars, la ministre s'est dit « satisfaite » de l'avancement des travaux, prévoyant sa réception pour avril 2015.

R. R.

Aïn Defla

Le programme de développement réalisé dans sa totalité

Près de 90% du programme de développement rural, lancé en 2010, ont été réalisés dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation locale des forêts. Les opérations réalisées, à ce jour, dans le cadre de ce programme, ont consisté en la mise en valeur de 782

hectares de terres, l'équipement de 88 puits, l'aménagement de 21 points d'eau et en l'ouverture de 36 km de pistes, a-t-on indiqué de même source. Les actions entreprises ont également concerné la construction de 84 bassins servant à l'irrigation, la plantation de 1.355 d'arbres fruitiers ainsi que

l'aménagement de sept pistes, a-t-on ajouté. S'agissant des élevages bovin et ovin ainsi que de l'apiculture pour lesquels une enveloppe avoisinant les 40 millions de dinars a été consacrée, l'opération en est à la phase du choix des bénéficiaires au niveau des communes et des daïras, a-t-on précisé. Par le

biais de ses représentants locaux et en coordination avec la commission d'animation rurale communale et des représentants de la société civile, la Conservation des forêts procède à l'étude des demandes d'activité s'inscrivant dans le cadre de projets utiles de proximité rurale, a-t-on souligné.

R. R.

Khenchela

De nombreux plans d'occupation des sols approuvés

Un total de 125 Plans d'occupation des sols (POS) a été approuvé, cette année, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, dimanche, auprès du secrétariat général de la wilaya. L'approbation de ces instruments d'urbanisme est intervenue à l'issue de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a précisé la même source. Par ailleurs, dix études techniques – inscrites dans le cadre d'un

vaste programme d'aménagement et d'amélioration urbaine visant plusieurs localités à forte densité démographique, à l'instar des communes de Kaïs, El-Mahmal, Ouled Rechache, Aïn Touila, El-Hamma, de Khenchela et de Bouhmama – ont également été approuvées par l'APW, a-t-on ajouté. Les travaux d'aménagement urbain réalisés dans la wilaya de Khenchela durant ces deux dernières années (2012 et 2013) ont ciblé des cités

totalisant 3.800 logements publics locatifs et 1.022 logements participatifs dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, a rappelé la même source. Entre 2009 et 2013, pas moins de 5.420 milliards de dinars ont été consacrés à des actions de requalification urbaine menées sur 25 sites dans 8 communes de la wilaya, a également rappelé la même source.

F. G.

Béchar

Un complexe de loisirs projeté

Un complexe des loisirs et des centres de vacances pour la jeunesse seront réalisés dans la wilaya de Béchar, dans le cadre de la promotion du tourisme de jeunes, a-t-on appris, dimanche, du directeur général de l'Agence nationale des loisirs de jeunes (ANLJ). Le complexe des loisirs de jeunes, qui s'étendra sur une superficie de 15 hectares, localisée entre les communes de Béchar et Kenadza, sera doté d'équipements et de servitudes de loisirs répondant aux normes internationales, a indiqué Mohamed Khemissi, lors d'une visite aux sites d'implantation de ces projets d'envergure. Le complexe comprendra aussi un aqua-parc, des terrains de jeux et des structures pédagogiques et culturelles, a-t-il ajouté. Dans le même cadre, un centre de vacances ultramoderne sera réalisé dans la localité agricole de Ouakda (5 km au nord de Béchar), sur un terrain de plus de 5 hectares, a signalé le wali de Béchar lors de la même visite. « Nous voulons que les jeunes dans cette wilaya disposent de structures de loisirs répondant aux normes internationales d'hébergement, de restauration, d'accueil et de loisirs, dans le but de développer les activités d'échange et de tourisme de jeunes », a affirmé Mohamed Sallamani. La « wilaya de Béchar contribuera avec tous les moyens dont elle dispose pour que ces projets constituent un outil de renforcement des activités de jeunesse », a ajouté le chef de l'exécutif de wilaya. Ces projets, à lancer au premier semestre de 2015, font partie d'un vaste programme de réalisation de nouvelles structures de loisirs à travers le pays, initié par le ministère de la jeunesse, dans le but de répondre aux besoins des jeunes dans ce segment d'activité, selon Mohamed Khemissi. A ce titre, 165 centres de vacances fonctionnant toute l'année seront réalisés à travers le pays, dont trois dans les communes de Béchar, Taghit et Beni Abbès, et un autre dans une des communes du nord de la wilaya, a-t-il expliqué. « Ces centres, qui ne fonctionneront plus avec l'ancien schéma de gestion, seront ouverts toute l'année aux jeunes et aux familles, dans la perspective de promouvoir les activités de rencontres, d'échange et de loisirs », a ajouté le responsable de l'ANLJ.

R. R.

Skikda

Forte affluence au Salon national du miel

Le 3^e Salon national du miel et de l'apiculture, qui bat son plein depuis samedi au centre culturel Aïssat-Idir de Skikda, attire un public très nombreux, a-t-on constaté dimanche. Le salon, qui réunit des apiculteurs venus de 13 wilayas du pays, comprend de nombreux stands dont celui de Oukil Hambli, de Lakharia (Bouira), qui expose une large gamme de plantes et de fleurs, telles que l'eucalyptus, le jujubier sauvage et autres variétés qui permettent aux abeilles butineuses de donner un miel d'excellente qualité. Selon ce producteur, le prix du miel (entre 3.000 et 4.000 DA le kg) est ainsi élevé « en raison des charges de transport pour la transhumance qui le conduit régulièrement jusqu'à Biskra et El-Oued ». Pour M. Hambli, le produit le plus demandé est le miel du jujubier sauvage, compte tenu, selon lui, de ses vertus thérapeutiques avérées, notamment pour renforcer l'immunité et traiter des infections de l'appareil urinaire et des intestins. Pour sa part, Lazhar Ayoun, apiculteur à Constantine, propose une variété de miels d'eucalyptus et autres miels de diverses fleurs, recommandés en raison de leur richesse en sels minéraux, et qui permettent de combattre de manière bio l'anorexie des enfants. Selon Amar Boudji, cadre à la direction des services agricoles, la tenue de ce salon, qui regroupe 35 exposants et qui se poursuivra jusqu'au 12 du mois en cours, « vise à offrir aux apiculteurs un espace de rencontres et d'échange d'expériences », tout en « permettant aux visiteurs de découvrir certains miels qu'ils ne connaissent pas forcément ». Les visiteurs se sont montrés, en effet, extrêmement intéressés par les applications médicales du miel bio et les vertus thérapeutiques de différentes variétés produites par les exposants. La wilaya de Skikda a produit, cette année, 6.000 quintaux de miel provenant de l'exploitation de quelque 115.000 ruches.

R. N.



Ukraine

Craintes d'une guerre totale dans l'Est

Des chars et des canons convergeaient hier vers Donetsk, bastion séparatiste pro-russe dans l'est de l'Ukraine, faisant craindre la reprise d'une guerre totale en dépit des mises en garde occidentales adressées à la Russie.



Des journalistes de l'AFP ont vu plusieurs blindés et des camions transportant des pièces d'artillerie.

Six chars et deux blindés ont ainsi été aperçus près de Chakhtarsk, à proximité du site où a été abattu en juillet le vol MH17, causant la mort de 298 personnes auxquelles il a été rendu hommage lors d'une cérémonie aux Pays-Bas.

A Makiïvka, non loin de Donetsk, les journalistes ont également vu une colonne de 15 camions sans plaque d'immatriculation, dont 14 tractaient chacun un canon de 122 mm. Les camions, en mouvement vers Donetsk, étaient bâchés, sauf dans lequel on pouvait voir des caisses de munitions empilées. Alors que Kiev dénonce depuis vendredi dernier l'entrée dans l'est sépa-

ratiste pro-russe de chars et pièces d'artillerie depuis la Russie, la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini a demandé dimanche dernier à Moscou de "retirer d'Ukraine toutes troupes, armes et équipements sous son contrôle" et d'empêcher l'arrivée de nouveaux renforts en Ukraine.

Elle a estimé "très inquiétante" la présence de camions transportant des pièces d'artillerie et de quelques chars signalés par l'Osce près des villes rebelles de l'Est.

Les observateurs de l'Osce avaient indiqué, samedi dernier avoir vu "plus de 40 camions et camions-citernes" circulant sur une voie rapide à la périphérie est de Makiïvka.

Ils avaient ainsi dénombré 19 camions militaires Kamaz, sans plaque d'immatriculation,

transportant des canons de 122 mm et des soldats en uniforme vert foncé sans insigne, ainsi que six camions-citernes et "un convoi de neuf chars, quatre T72 et cinq T64".

La Maison-Blanche a mis en garde contre toute tentative des rebelles de s'emparer de davantage de territoire, ce qui constituerait une "flagrante violation" des accords de cessez-le-feu dans le conflit qui a fait plus de 4 000 morts en sept mois. La situation sur le terrain s'est brusquement dégradée après la tenue, le 2 novembre, d'élections séparatistes qui ont contribué à saper le processus de paix engagé en septembre par Kiev et les séparatistes pro-russes avec la participation de Moscou et de l'Osce.

Moscou, qui dit "respecter" le résultat du vote, appelle

Kiev à dialoguer avec les chefs séparatistes que Kiev taxe de "terroristes".

A Donetsk, les tirs d'artillerie ont continué dans la nuit de dimanche à lundi derniers, mais avec moins d'intensité que la nuit précédente.

Dans la région voisine rebelle de Lougansk, le gouverneur loyaliste Guennadi Moskal a dénoncé des tirs rebelles avec des lance-roquettes multiples Grad à Stanitsa Louganska où plusieurs bâtiments administratifs et de télécoms ont été détruits ainsi qu'à Tchoumoukhine où les systèmes d'approvisionnement en gaz, eau et électricité ont été endommagés.

Des combats se déroulaient aussi à Nikipchiné, à 15 km de Grabové où sont tombés les débris de l'avion Amsterdam-Kuala Lumpur abattu le 17 juillet par un missile et où l'accès est limité.

Depuis Pékin, le président russe Vladimir Poutine a accusé les forces ukrainiennes de tirer dans cette zone, empêchant une enquête objective.

Aux Pays-Bas, qui ont perdu 193 ressortissants et sont chargés de l'enquête, les drapeaux étaient en berne ainsi que dans les missions diplomatiques néerlandaises à travers le monde. A Amsterdam, une cérémonie rassemblera à partir de 12h GMT quelque 1 600 proches des victimes ainsi que le Premier ministre, Mark Rutte et le couple royal néerlandais.

Cinq cercueils supplémentaires contenant les restes humains des victimes du crash sont arrivés samedi à l'aéroport d'Eindhoven, dans le sud des Pays-Bas.

AFP

Egypte

Le principal groupe djihadiste prête allégeance à l'EI

Les djihadistes d'Ansar Beït al-Maqdess, principaux auteurs de nombreux attentats visant l'armée et la police en Égypte depuis la destitution du président islamiste Mohamed Morsi, ont annoncé hier qu'ils prêtaient allégeance à l'organisation État islamique (EI). Ce groupe basé dans le Sinaï s'est formé à la faveur du vide sécuritaire ayant suivi la chute de Hosni Moubarak en 2011, mais il a multiplié les attentats meurtriers ces derniers mois contre les forces de l'ordre, en représailles, selon lui, à la répression sanglante qui s'est abattue sur les islamistes après que l'armée a destitué, en 2013 Mohamed Morsi, premier président jamais élu démocratiquement en Égypte.

"Nous annonçons prêter allégeance au calife Ibrahim Ibn Awad... pour écouter et obéir", a annoncé hier Ansar Beït al-Maqdess dans un enregistrement audio posté sur son compte Twitter, en référence à Abou Bakr al-Baghdadi, le chef de l'EI qui s'est emparé d'une bonne partie de la Syrie et de l'Irak où le groupe commet des atrocités contre les civils. Ansar Beït al-Maqdess, dont le nom signifie "Les partisans de Jérusalem", avait dit jusqu'alors s'inspirer d'Al Qaïda, mais avait déjà annoncé récemment qu'il "soutenait" l'EI.

Condamnations à mort

Dès sa naissance en 2011, il avait mené des attaques à la roquette sur le territoire israélien, frontalier avec le Sinaï et attaqué l'armée dans cette péninsule, bastion de groupes armés islamistes. Mais en revendiquant ses attentats ces derniers mois, pour "venger" les partisans de Mohamed Morsi, décimés par centaines dans les rues depuis l'été 2013 et emprisonnés par milliers, Ansar Beït al-Maqdess prenait soin de demander aux "civils musulmans" de se tenir éloignés de ces cibles, l'armée et la police. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Hani Abdel Latif, a estimé dans un entretien avec l'AFP, hier, que l'annonce du groupe djihadiste ne modifierait pas l'attitude des autorités égyptiennes, qui ont juré d'"éliminer les terroristes". "Il s'agit de noms différents pour les mêmes terroristes", a-t-il dit.

Le 3 juillet 2013, le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Sissi, a destitué et fait arrêter Mohamed Morsi, en invoquant les millions d'Égyptiens descendus dans la rue, trois jours plus tôt, pour réclamer son départ. Depuis, policiers et militaires ont tué plus de 1 400 manifestants qui réclamaient le retour de Mohamed Morsi, dont quelque 700 en quelques heures seulement, le 14 août 2013, en plein centre du Caire. Et plus de 15 000 de ses partisans, essentiellement des membres des Frères musulmans, la confrérie islamiste de Mohamed Morsi qui avait remporté toutes les élections depuis la chute de Moubarak, ont été emprisonnés depuis.

Des centaines ont été condamnés à mort dans des procès de masse expédiés en quelques minutes et la quasi totalité des dirigeants des Frères musulmans, dont Mohamed Morsi, encourt la peine de mort dans divers procès. C'est en représailles à cette répression qu'Ansar Beït al-Maqdess et, dans une moindre mesure, Afnan Misr, un autre groupe djihadiste, disent s'attaquer aux soldats et policiers.

AFP

2^{ème} jour des négociations sur le nucléaire

L'Iran et les Etats-Unis tentent d'avancer

Les Etats-Unis et l'Iran négociaient, pour la deuxième journée consécutive, hier à Mascate, en vue d'un accord espéré de longue date sur le dossier nucléaire iranien que des divergences fondamentales risquent de faire capoter.

Avec la date butoir du 24 novembre qui s'approche, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, défendaient chacun des demandes, sans aucun signe de percée dans les discussions.

Le président américain Barack Obama a souligné, avant ces pourparlers qui ont débuté dimanche dernier, qu'il y a "encore un fossé important" à combler entre les deux pays.

"La question est de savoir maintenant si nous allons pouvoir combler ce fossé pour que (l'Iran) puisse réintégrer la communauté internationale, que les sanctions soient progressivement levées et que nous ayons des assurances vérifiables et fermes qu'ils ne développent pas la bombe nucléaire", a-t-il expliqué.

La délégation iranienne est, pour sa part sous pression pour obtenir une levée totale des sanctions américaines, des Nations unies et de l'Europe. Téhéran

cherche à l'obtenir rapidement, mais le président Obama n'évoque qu'un processus lent au cas où l'Iran remplirait ses obligations internationales.

"Nous n'y parviendrons peut-être pas" a, en tout cas, averti le président américain à propos de la possibilité d'un accord.

Les discussions se déroulent dans un grand hôtel de la capitale omanaise et la séance d'hier a démarré peu avant 11h30 locales (7h30 GMT).

Les deux parties ont eu dimanche dernier plus de cinq heures de discussions dirigées par la représentante ad hoc de l'Union européenne, Catherine Ashton.

La principale divergence concerne le nombre de centrifugeuses que l'Iran serait autorisé à conserver en échange d'un allègement des sanctions et d'inspections rigoureuses de sites nucléaires iraniens.

- Profondes divergences -

L'Iran nie vouloir se doter de l'arme nucléaire et affirme que son programme n'est destiné qu'à produire de l'électricité, ce qui nécessite un développement de ses capacités d'enrichissement d'uranium.

La durée d'un règlement définitif entre l'Iran et le groupe 5+1 - Grande-Bretagne, Chine, France, Russie, États-Unis et Allemagne - donne lieu également à des

divergences. L'Iran parle de cinq ans et l'Occident suggère au moins le double.

Pour certains analystes, le manque de progrès et les exigences éloignées des parties respectives signifient qu'un règlement global serait hors de portée avant le 24 novembre. "Un accord global n'est plus possible avant la date butoir. Ce qui est encore réalisable, c'est une percée qui pourrait justifier un prolongement des discussions", a estimé Ali Vaez de l'International Crisis Group, dans une déclaration, hier, à l'AFP.

"Ce dont on a besoin, c'est une décision politique courageuse que personne ne semble prêt à prendre pour le moment", a-t-il dit.

L'Iran et les Etats-Unis affirment qu'il n'est pas question de prolonger les discussions, mais ils l'ont déjà fait dans le passé, quand la date butoir du 20 juillet n'avait pas été respectée. Cependant, en dépit des divergences, personne n'a intérêt à se retirer du processus.

Les Etats-Unis nient tout lien entre les discussions nucléaires et le combat contre le groupe Etat islamique (EI), alors que Washington et Téhéran sont de fait dans le même camp contre les jihadistes.

AFP

Présidentielle en Tunisie

Ennahda ne soutient aucun candidat

En Tunisie, le parti Ennahda, arrivé deuxième aux législatives, avec 69 députés, n'a pas de candidat à la présidentielle.



Il défendait jusqu'à présent l'idée d'un candidat de consensus pour assurer la stabilité du pays, mais a finalement annoncé dans la nuit de vendredi à samedi qu'il n'apportait son soutien à aucune des 27 personnalités en lice. Quels sont les enjeux derrière cette annonce tardive, à quinze jours du scrutin ?

Plusieurs candidats disaient s'attendre au soutien

d'Ennahda, comme Ahmed Néjib Chebbi, du Parti républicain, figure d'opposition à Ben Ali. Jugé versatile par ses détracteurs, le mouvement islamiste n'a donc pas pris le risque de l'appuyer.

Ennahda aurait pu également se tourner vers ses alliés de la troïka, coalition de 2011. Mais ses leaders, le président de l'Assemblée, Mustapha Ben Jaâfar, et l'actuel chef de l'Etat,

Moncef Marzouki, n'ont pas su fédérer leur propre famille politique. Après leur déroute aux législatives, leur tentative d'unir les sociaux-démocrates autour d'un candidat a échoué la semaine passée. Des membres d'Ennahda confient toutefois qu'ils pourraient voter pour eux ou d'autres personnalités moins médiatisées. Comme l'homme d'affaires Mohamed Frikha, tête de liste

du mouvement islamiste à Sfax pour les législatives, et candidat indépendant à la présidentielle.

Mais aucun ne semble à même de représenter un vrai contre-poids à Béji Caïd Essebsi, le leader de Nidaâ Tounès. En l'absence de consigne de vote, Ennahda maintient la possibilité d'une alliance avec son rival d'hier.

Par RFI

Nigeria

Explosion dans un établissement secondaire dans le nord-est

Une explosion a fait des victimes lundi dans un établissement secondaire du nord-est du Nigeria, au moment où collégiens et lycéens étaient rassemblés pour la traditionnelle réunion du matin avant le début des cours, selon un enseignant et les secours.

Aucun bilan précis n'était disponible dans l'immédiat. L'explosion s'est produite dans un collège-lycée public de Potiskum, la capitale économique de l'Etat de Yobe, alors que le principal de l'établissement allait s'adresser aux adolescents.

«Les écoliers s'étaient rassemblés pour la réunion du matin, lorsque quelque chose a explosé au milieu d'eux avec un bruit tonitruant, à exactement 7h50» (6h50 GMT), a déclaré un enseignant ayant requis l'anonymat.

«L'explosion a touché beaucoup d'éco-

liers, mais je ne peux pas dire combien, car nous sommes en train d'évacuer les victimes à l'hôpital qui se trouve à peine à 100 mètres», a-t-il ajouté, en pleurs.

Une source médicale au centre hospitalier de Potiskum, où les victimes ont été amenées, a indiqué que des dizaines d'adolescents avaient été admis.

«Nous sommes toujours en train de recevoir des victimes de l'école», a-t-elle précisé. «Notre priorité pour l'instant est de sauver les blessés, donc nous n'avons pas commencé le décompte des victimes».

Un habitant du quartier, Adamu Alkassim, a décrit une grande confusion dans et autour de l'établissement scolaire, décrivant des taches de sang au milieu desquelles traînent des chaussures abandonnées.

L'attentat n'a pas été revendiqué mais les regards sont tournés vers le groupe islamiste armé Boko Haram.

Depuis le début de leur insurrection en 2009, les islamistes, qui veulent créer un Etat islamique rigoureux dans le nord du Nigeria, ont déjà commis de nombreuses attaques contre des écoles qui, estiment-ils, fournissent une éducation influencée par les valeurs occidentales.

En février notamment, des hommes armés avaient ouvert le feu et lancé des explosifs dans le dortoir d'un internat à Buni Yadi, également dans l'Etat de Yobe, tuant au moins 40 adolescents.

Yobe est l'un des trois Etats placés sous loi martiale depuis un an et demi à cause de l'insurrection sanglante menée par Boko Haram.

AFP

A partir de Khartoum

L'ONU livre de l'aide au Soudan du Sud

L'ONU a annoncé, dimanche, avoir livré un premier convoi d'aide à partir de Khartoum pour le Soudan du Sud, ravagé depuis fin 2013 par une guerre civile. Cette aide va profiter

pour un mois à quelque 45.000 personnes de ce pays menacé de famine en raison du conflit. Selon le coordinateur des affaires humanitaires de l'ONU à Khartoum, Ali Zaatari, les 18 premiers camions transpor-

tant 700 tonnes de nourriture ont été acheminées samedi au Soudan du Sud. Juba, Khartoum et l'ONU avaient convenu en juillet d'envoyer de l'aide pour le Soudan du Sud depuis Khartoum.

R. A.

Burkina Faso

Accord sur une charte de transition

Les partis politiques d'opposition, les associations de défense des droits civiques et des chefs religieux se sont mis d'accord sur une charte prévoyant la création d'une autorité de transition afin de préparer des élections démocratiques au Burkina Faso.

Cet accord, conclu dimanche après des négociations dans la capitale, Ouagadougou, doit être présenté cette semaine au lieutenant-colonel Isaac Zida qui s'est proclamé chef de l'Etat après la fuite du président, Blaise Compaoré, renversé par la rue.

La charte prévoit la création d'un parlement intérimaire de 90 membres avec 10 représentants de l'armée, 40 de l'opposition et 30 de la société civile. Les 10 derniers sièges restants seront attribués à d'autres partis politiques, y compris les anciens alliés de Blaise Compaoré.

Ces derniers ainsi que les militaires n'ont pas participé aux négociations.

Le gouvernement intérimaire serait composé de 25 membres qui n'auraient pas la possibilité de se présenter à l'élection présidentielle, ni aux élections législatives qui doivent avoir lieu l'an prochain.

«C'est un texte qui semble réunir tout le monde. Le point épineux est de choisir l'homme qui va présider pendant la transition», a commenté Roch Marc Christian Kaboré, président du Mouvement populaire pour le progrès (MPP, opposition).

Zida, ancien chef de la garde présidentielle qui a pris la tête du pays le 1^{er} novembre dernier, a promis de restituer rapidement le pouvoir aux civils.

La charte, qui doit être présentée cette semaine au président autoproclamé et aux militaires, mais aussi aux anciens partisans de Compaoré, pourrait être amendée.

Elle propose notamment de créer un collège spécial qui aurait pour mission de désigner la personnalité qui présidera à la transition et veillera à la préparation des élections.

Ce collège compterait sept militaires, 15 membres de partis politiques et de la société civile et huit chefs religieux ou chefs traditionnels.

Lundi dernier, l'Union africaine avait donné à Zida un délai de deux semaines pour rendre le pouvoir aux civils sous peine de sanctions.

La Cédéao avait, elle, demandé jeudi aux Etats membres de l'UA de surseoir à d'éventuelles sanctions contre le Burkina Faso, le temps que le président sénégalais Macky Sall mène une médiation.

Reuters

Libye

Explosion près du siège du gouvernement

Une explosion s'est produite, dimanche, près du siège du gouvernement libyen dans l'est du pays, alors que le Premier ministre rencontrait le chef de la mission de l'ONU en Libye (Unsmil), mais aucune victime n'est à déplorer, selon l'agence officielle Lana.

«Une petite explosion s'est produite mais n'a pas perturbé la réunion de l'émissaire de l'ONU Bernardino Leon (...) avec le gouvernement provisoire» et le Premier ministre Abdallah al-Theni, a affirmé le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Hassan al-Sghaier, cité par Lana.

L'explosion, qualifiée d'«incident terroriste» par M. Sghaier, a eu lieu à Chahat (1.230 km à l'est de Tripoli) près du nouveau siège du gouvernement reconnu par la communauté internationale. Il siégeait jusqu'à récemment à Tobrouk, dans l'est libyen.

Cette réunion avec l'ONU était organisée trois jours après la décision de la Cour suprême libyenne qui a invalidé le Parlement issu des élections du 25 juin. L'arrêt de la Cour suprême a été rejeté par le nouveau Parlement, aggravant la crise qui secoue le pays depuis plus de trois ans. Depuis la chute du régime de Mouamar Khedafi en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, les différentes milices l'ayant combattu font la loi dans le pays plongé dans le chaos.

R. A.

La Chine se prépare à briser le blocus russe

La Chine deviendra, à la fin de cette année, la première économie du monde, menaçant le statut de leader militaire des Etats-Unis dans l'ouest du Pacifique. Les Etats-Unis ne maintiennent leur statut actuel que par parce qu'ils mettent tout en œuvre pour contenir la puissance économique chinoise en déployant des forces militaires considérables dans les océans Indien et Pacifique.

Par Valentin Vasilescu

Les voies de navigation maritime de la flotte militaire de la Chine consistent à sortir dans l'océan Indien, à travers les détroits de Malacca et de la Sonde et, du côté de l'océan Pacifique par le biais des îles Babuyan (entre le nord des Philippines et Taïwan) ou par l'espace situé entre l'archipel japonais d'Okinawa (Ryukyu) et l'île de Taïwan ; du côté de la mer du Japon la sortie se fera à travers l'espace situé entre le Japon et la Corée du Sud. La stratégie américaine dans le Pacifique a été expliquée de manière plus large dans ces deux articles.

Une étude scientifique du Centre Arroyo, de la prestigieuse institution RAND Corporation, a été commandée récemment par le Pentagone, et est intitulée «Installation de batteries antinavires basées dans l'Ouest du Pacifique». Le staff des scientifiques et des chefs des groupes de travail de la RAND Corporation est composé de dizaines de généraux et d'amiraux de réserve américains dont le professionnalisme a été prouvé dans les guerres menées durant ces dernières décennies par l'armée américaine.

Les travaux mentionnés ci-dessus partent du principe que seule la création d'un dispositif complet de surveillance et de réaction immédiate peut intimider la Chine et la maintenir prisonnière dans sa petite boîte. Seulement la diversité des missions dans ce



théâtre va bien au-delà des capacités du dispositif aéronaval actuellement déployé dans le Pacifique occidental par les Etats-Unis et ses alliés. Les auteurs du rapport définissent les principales caractéristiques d'une nouvelle stratégie basée sur un système défensif, créé à partir de centaines de batteries antinavires basées au sol, comme partie intégrante de la préparation d'un alignement continu formant un blocus pour interdire aux flottes chinoises l'accès aux points de passage obligés représentés par les détroits navigables. Puisque, à l'heure actuelle, l'armée américaine a déjà placé des batteries antinavires basées au sol dans la région, le rapport appelle à la création de ce système défensif, configuré sur les chaînes d'îles qui permettent un contrôle de la ligne du blocus dans la région Asie-Pacifique. La publication du rapport a coïncidé avec le déploiement par le Japon d'un nouveau dispositif défensif, composé de

cinq batteries de missiles antinavires Type-88, sur l'île de Miyako et sur quelques autres îles de l'archipel d'Okinawa (Ryukyu). Plus précisément, dans le détroit entre Okinawa et Miyako, long de 300 km, une des principales voies d'accès de la marine chinoise dans l'océan Pacifique et de là vers les Etats-Unis. Le missile Type-88 a une portée de 150 km et est similaire au Harpoon américain. En outre, le Japon a annoncé son intention de nationaliser 280 îles afin d'étendre ses missiles antinavires.

Avec tout le respect qui est dû au caractère scientifique du rapport, il semble incomplet. Pour analyser l'efficacité du nouveau concept, il devrait être modélisé mathématiquement en tâchant de voir comment la ligne des batteries antinavires affecte la neutralisation de certains facteurs aléatoires. En se basant sur la réalité du terrain, à savoir qu'afin d'assurer la continuité de cet alignement défensif, 50% des batteries seront placées sur de très petites îles de 2-4 kilomètres carrés, avec des reliefs rocaillieux, il n'y a pas de possibilité de déploiement de forces et de défense AA ou de marines américains pour rejeter d'éventuels raids chinois.

Un exemple concret de l'inefficacité de la nouvelle stratégie des Etats-Unis est l'archipel Senkaku, situé entre l'île de Miyako et Taïwan, consistant en huit îlots appartenant au Japon et qui sont revendiqués, ces derniers temps, de plus en plus agressivement par la Chine. Les chinois ont étendu leur action dans la région de la mer de Chine orientale entre Taïwan et le Japon sur les îles Senkaku par la création d'un espace de surveillance aérienne et maritime avec 78 drones. Les appareils sans pilotes chinois effectuent régulièrement jusqu'à 60 vols de reconnaissance dans la journée, avec une durée moyenne de 4 heures, harcelant les équipages de service de combat de l'aviation ennemie, bloquant et interceptant les canaux de communication de l'aviation japonaise et de l'aviation américaine basée au Japon.

La Chine a développé au cours des quatre dernières années le plus vaste et le plus complexe des programmes de conception et de construction de drones (avions sans pilote) et qui évolue d'un jour à l'autre. C'est pourquoi la Chine est en mesure

de créer, depuis 2014, deux autres zones de surveillance aérienne et maritime. La première est la continuation de celle qui avait été établie en 2013 s'étendant de Taïwan au centre des îles Philippines.

La seconde vient prolonger la zone de surveillance précédente mais au nord, dans la mer Jaune et la mer du Japon entre le Japon et la Corée du Sud.

Ensuite, pour 2015, la Chine va créer le dernier maillon de la chaîne des zones de surveillance, touchant cette fois sa sortie vers l'Océan Indien à travers les détroits de Malacca et de la Sonde. Ainsi, la Chine suivra à partir de l'air l'emplacement de chaque batterie de missiles antinavires du dispositif américain et pourra, si nécessaire, détruire une partie de celui-ci, pour se créer un couloir pour sa marine.

Le deuxième facteur susceptible de neutraliser, au moins en partie, la ligne des batteries antinavires, est représenté par les forces aériennes de la Chine qui sont de plus en plus puissantes avec une augmentation exponentielle du nombre d'avions de 4^e génération et par le nouvel avion chinois de transport lourd, le Xian Y-20, dont le rayon d'action est de 4.500 km, ce qui va bien au-delà de la ligne du blocus. Avec une charge utile maximale de 66 tonnes, le Xian Y-20 a été spécialement conçu pour des opérations d'infiltration par parachutage du 15^e corps aéroporté de la Chine. Le Xian Y-20 est capable de prendre à bord le char chinois (qui pèse 54 t) ZTZ-99A2, similaire au char allemand Leopard 2. Le potentiel financier et technologique de la Chine permet déjà de porter la cadence de production de cet avion à 5-7 appareils par mois. Avec une condition : que la Russie fournisse des moteurs PS-90A21 avec lesquels la Chine doit équiper les appareils Y-20.

Pour résumer, la Chine a des intérêts communs avec la Russie en Asie du sud-est, c'est à dire retirer les Etats-Unis de ce marché qui représente 60% de la population mondiale. Sans la technologie militaire de pointe et la fourniture de pétrole et de gaz par la Russie, l'économie chinoise devrait stagner. Le récent plan d'investissement de la Chine en Europe de l'est fait également partie de la politique commune russo-chinoise pour casser l'hégémonie américaine.

V. V.

Guerre nucléaire décorée

Par Manlio Dinucci

■ Le 4 novembre dernier, après avoir déposé une couronne sur la Tombe du soldat inconnu, le président Napolitano, accompagné par la ministre de la Défense Pinotti, a remis la Croix de chevalier de l'Ordre militaire d'Italie au Drapeau de guerre du 6^e escadron de l'aéronautique militaire. Dont la base est à Ghedi Torre (Brescia), où vient de se dérouler la manœuvre OTAN de guerre nucléaire Steadfast Noon (cf. rubrique dans *Il Manifesto* de mardi 4 novembre). «Dans la base de Ghedi – indique le rapport *US Nuclear Weapons in Europe du Natural Resources Defense Council étasunien* – sont stockées 40 bombes nucléaires étasuniennes B61, destinées aux chasseurs italiens Tornado du 102^e et du 154^e groupe du 6^e Escadron.» 50 autres bombes nucléaires sont stockées à Aviano (Pordenone), base du 31^e escadron USA de chasseurs-bombardiers F-16. Dans les deux bases les bombes nucléaires sont gardées dans des hangars spéciaux avec les chasseurs-bombardiers, prêts à l'attaque nucléaire. Les chasseurs-bombardiers Tornado du 6^e escadron – informe l'aéronautique – sont dotés de «systèmes d'arme d'avant-garde» qui leur permettent de supprimer les défenses aériennes ennemies et de frapper les objectifs terrestres. Ce n'est pas un hasard si les deux Tornado qui se sont écrasés en août dernier dans les environs d'Ascoli Piceno, pendant qu'ils s'entraînaient pour l'imminente manœuvre OTAN de guerre nucléaire, volaient à très basse altitude, technique utilisée pour ce type d'attaques conduites en profondeur en territoire ennemi. C'est pour cette activité militaire qui viole le Traité de non-prolifération des armes nucléaires, ratifié par l'Italie, que le Drapeau de guerre du 6^e escadron est décoré par le président Napolitano qui, dans la cérémonie de remise de la décoration, exalte «la parfaite cohérence et synergie de l'Italie avec la Charte constitutionnelle».

M. D.

Sommet des Amériques

Cuba plébiscitée, les Etats-Unis isolés

Malgré les multiples pressions des Etats-Unis, l'Amérique latine refuse d'organiser le prochain Sommet des Amériques sans la présence de Cuba.

Par Salim Lamrani

Pour la première fois de son histoire, le prochain Sommet des Amériques qui aura lieu en mai 2015 au Panama pourra compter sur la présence de Cuba, ostracisée depuis le triomphe de la Révolution de 1959 par les Etats-Unis avec son expulsion de l'Organisation des Etats américains (OEA) en 1962. La Havane n'avait pas pu participer aux précédentes éditions de 1994, 1998, 2001, 2005, 2009 et 2012. Cette septième rencontre, qui réunit les 34 pays membres de l'OEA tous les trois ou quatre ans, fait suite au Sommet de Carthagène (Colombie), d'avril 2012, où des débats virulents avaient opposé les Etats-Unis (soutenus par le Canada) et l'Amérique latine qui n'acceptait pas l'absence de Cuba. Les nations du continent avaient unanimement convenu qu'aucune autre réunion ne pourrait avoir lieu sans la présence du gouvernement de La Havane, isolant ainsi Washington.

Durant des décennies, Cuba s'est retrouvée isolée suite aux pressions de la Maison Blanche. Ainsi, en 1962, toutes les nations, du Canada à l'Argentine, avaient rompu leurs relations avec La Havane, à l'exception notable du Mexique. Aujourd'hui, tous les pays du continent disposent de relations diplomatiques et commerciales normales



avec Cuba, à l'exception des Etats-Unis. Washington a multiplié les pressions sur le Panama afin que Cuba ne soit pas invitée en avril 2015. En plus des intenses tractations diplomatiques directes, les Etats-Unis ont émis plusieurs déclarations publiques s'opposant à la participation de La Havane au prochain Sommet des Amériques. Le département d'Etat, par le biais du secrétaire d'Etat pour les Affaires de l'hémisphère occidental, Roberta Jacobson, a réitéré son opposition à la présence de l'île.

Juan Carlos Varela, président du Panama, n'a pas cédé aux pressions étasuniennes et a réaffirmé sa volonté d'accueillir Cuba. «L'Amérique est un seul continent et inclut Cuba. Il faut respecter cela. La ministre des Affaires étrangères, Isabel de Saint-Malo, l'a notifié au secrétaire d'Etat John Kerry lors de sa visite à Washington [...]. Tous les pays doivent être présents. [...] La participation de Cuba est importante car elle pourrait apporter beaucoup au débat sur les situations politiques. Par exemple, les négociations pour la paix en Colombie se déroulent à La Havane.»

Le Panama a même symboliquement dépêché Isabel de Saint Malo, vice-prési-

dente de la République et également ministre des Affaires étrangères, à Cuba pour faire part de l'invitation au Président Raúl Castro. «La famille américaine serait incomplète sans Cuba. En tant qu'hôte, le Panama a fait part de son souhait de compter avec la présence de tous les pays. Puisque le Sommet est celui des Amériques et que Cuba est un pays des Amériques, pour la participation soit totale, la présence de Cuba est nécessaire. Si vous invitez votre famille à déjeuner et que vous mettez de côté un membre, la famille n'est pas complète», a déclaré Isabel de Saint Malo. De son côté, Martín Torrijos, président du Panama de 2004 à 2009, a salué le «triomphe collectif» de l'Amérique latine qui a su résister aux pressions en provenance du Nord.

Même Miguel Insulza, secrétaire général de la très docile Organisation des Etats américains, a fait part de son souhait de voir Cuba au sommet : «Il n'y a aucun motif légal» qui empêche la participation de La Havane. Insulza a rappelé qu'il était temps pour les Etats-Unis «d'essayer autre chose» après plus d'un demi-siècle de politique hostile vis-à-vis de l'île de la Caraïbe, et d'opter

pour le «dialogue». Lors du dernier Sommet de 2012, plusieurs pays tels que l'Argentine, le Venezuela, la Bolivie et le Nicaragua avaient conditionné leur participation à l'édition de 2015 à la présence de Cuba. En mai 2014, les membres de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), qui regroupe 12 nations, a rendu publique une déclaration exprimant «sa volonté que la République sœur de Cuba soit présente au prochain Sommet des Amériques de façon inconditionnelle et sur un plan d'égalité». De la même manière, Haïti et le Nicaragua ont partagé ce point de vue. Selon Managua : «Un Sommet des Amériques sans Cuba n'est pas un sommet des Amériques.»

L'Equateur avait déjà boycotté le Sommet de Carthagène de 2012. Son président Rafael Correa en avait expliqué les raisons : «Un Sommet des Amériques sans Cuba est inadmissible, tout comme était inadmissible une Organisation des Etats américains sans Cuba.» En 2009, l'OEA avait décidé d'abroger la résolution relative à l'exclusion de l'île. «L'Amérique latine ne peut tolérer cela. J'ai décidé que tant que je serai Président de la République d'Equateur, je n'assisterai plus à aucun Sommet des Amériques», sans la présence de Cuba, a-t-il ajouté.

La solidarité exprimée par l'Amérique latine vis-à-vis de Cuba est emblématique de la nouvelle ère que traverse le continent depuis une quinzaine d'années, marquée par une volonté d'émancipation, d'indépendance et d'intégration et le refus de l'hégémonie étasunienne. Elle illustre également l'isolement total dans lequel se trouve Washington et le rejet que suscite sa politique désuète et cruelle de sanctions économiques contre La Havane, lesquelles affectent les catégories les plus vulnérables de la société, à commencer par les femmes, les enfants et les personnes âgées.

S. L.

Publicite

Catalogne

Vote massif et symbolique pour l'indépendance



Un vote massif. Plus de deux millions de personnes se sont déplacées, dimanche, pour le vote symbolique sur l'indépendance de la Catalogne. Fort de ce succès, l'Exécutif catalan a promis de tout faire pour obtenir un vrai référendum d'autodétermination, en dépit du mépris de Madrid qui menace même de poursuites.

Selon des résultats provisoires diffusés dimanche soir, quelque 80,7% des personnes ayant participé au scrutin se sont prononcées en faveur de l'indépendance. Mais les résultats doivent être nuancés. En principe, seuls les Catalans favorables à une sécession ou une autonomie beaucoup plus grande se sont déplacés, les autres ayant préféré boycotter le vote. L'enjeu était donc essentiellement sur le taux de participation. Selon des sondages récents, environ la moitié des 7,5 millions de catalans veulent l'indépendance.

Toute la journée, des Catalans s'étaient rendus nombreux dans les bureaux de vote pour répondre à deux questions : «Voulez-vous que la Catalogne soit un Etat ?» et si oui «Voulez-vous qu'il soit indépendant ?».

Un jour «historique» pour les parti-

sans de l'indépendance, venus dans une ambiance festive et bon enfant, parfois en famille, immortalisant souvent l'instant du vote en se photographiant au côté des urnes.

«Nous avons mis le cap sur la liberté», a lancé le leader de l'Association nationale catalane (pro-indépendance) Carme Forcadell. C'était «une journée de propagande politique organisée par des forces favorables à l'indépendance et sans aucune validité démocratique», a rétorqué le ministre espagnol de la Justice Rafael Catala, au nom du gouvernement. Le ministre a ajouté que le parquet décidera «dans les prochains jours», s'il y a lieu d'entreprendre des «actions légales» en lien avec d'éventuelles «responsabilités pénales» de l'exécutif catalan.

L'express

Inde Désignation d'un ministre du Yoga

■ Il a profité d'un important remaniement pour créer un nouveau portefeuille. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a nommé un ministre du Yoga. Plus précisément, un ministère chargé des médecines traditionnelles et pratiques telles que l'ayurveda, le yoga, l'unani, le siddha et l'homéopathie. Elles étaient auparavant intégrées dans le ministère de la Santé et sont maintenant un portefeuille ministériel à part entière, occupé par l'ancien ministre du Tourisme, Shripad Yesso Naik.

Narendra Modi, nationaliste hindou et fervent pratiquant de yoga, avait demandé à l'ONU en septembre d'envisager l'instauration d'une journée mondiale du yoga. «Il ne s'agit pas de faire de l'exercice mais de découvrir le sens de l'harmonie avec vous-même, le monde et la nature», avait-il justifié. Lors de sa visite aux Etats-Unis, Narendra Modi avait aussi parlé de cette discipline indienne traditionnelle avec Barack Obama, «impressionné par l'énergie et la vigueur de Modi», écrivait alors *The Times of India*.

Agence

Kazakhstan Retour réussi sur Terre de trois spationautes

■ Trois spationautes de la Station spatiale internationale (ISS) (un Russe, un Américain et un Allemand) sont revenus, lundi, sur Terre après avoir passé près de six mois dans l'espace, a confirmé l'agence spatiale russe Roskosmos. «L'atterrissage a eu lieu comme prévu», au nord-est de la ville d'Arkalyk, dans le centre du Kazakhstan, a indiqué dans un communiqué Roskosmos. Le Russe Maxime Souraïev, l'Américain Reid Wiseman et l'Allemand Alexander Gerst, partis de Terre le 29 mai, ont atterri à l'heure prévue à 3 h 59 GMT (4 h 59 à Paris) dans les steppes du Kazakhstan, à bord de la capsule Soyouz TMA-13M. «Pendant leur séjour dans l'espace, les membres de l'équipe ont parcouru plus de 70 millions de kilomètres», a écrit l'agence spatiale américaine Nasa dans un communiqué, saluant leur retour sur Terre.

Parti en pleine crise ukrainienne, qui a provoqué la plus grave crise dans les relations entre la Russie et l'Occident depuis la fin de la guerre froide, l'équipage russo-occidental a mené des dizaines d'expériences scientifiques pendant sa mission, ainsi que des sorties dans l'espace. Au total, seize pays participent à l'ISS, dont la Russie et les Etats-Unis, qui en financent la plus grande partie. Un équipage de six astronautes occupe en permanence la structure avec des rotations allant jusqu'à six mois. Mis en orbite en 1998, cet avant-poste et laboratoire orbital, dont la construction a coûté au total cent milliards de dollars, a vu sa durée de vie prolongée de quatre ans en janvier par la Nasa, soit jusqu'à 2024. L'ISS est actuellement habitée par les Russes Elena Serova et Alexandre Samokoutiaïev et l'Américain Barry Wilmore.

Le Point

Allemagne

Berlin célèbre le 25^e anniversaire de la chute du mur

Plus d'un million de personnes, des Allemands mais aussi des touristes venus du monde entier ont assisté, dimanche à Berlin, aux célébrations marquant le 25^e anniversaire de la chute du mur, événement qui avait symbolisé la fin de la Guerre froide.

Près de 7.000 ballons illuminés, gonflés à l'hélium et suspendus à 3,60 mètres du sol ont été installés sur une quinzaine de kilomètres formant une frontière de lumière (Lichtgrenze) à l'endroit où autrefois le mur serpentait à travers la ville. Leur hauteur de suspension correspondait à celle du mur.

Alors que la nuit était descendue sur la capitale allemande, les ballons ont été lâchés pour éclairer le ciel de Berlin, symbolisant la destruction par une foule de manifestants de cet édifice construit à partir d'août 1961 par le régime communiste d'Allemagne de l'Est.

Devant la porte de Brandebourg, qui fut le principal point de ralliement lors des manifestations de novembre 1989, un orchestre a joué l'*Ode à la Joie* tiré de la neuvième symphonie de Beethoven.

«Nous sommes les personnes les plus heureuses du monde et nous sommes ravis que vous ayez abattu ce mur il y a 25 ans», a

déclaré Klaus Wowereit, le maire de la ville, alors que montait dans l'obscurité le premier ballon lumineux. «Rien, ni personne ne peut se mettre en travers du chemin de la liberté», a-t-il ajouté.

L'événement, entouré de diverses manifestations, a attiré dans le cœur de la cité autrefois divisée en deux, plus d'un million de Berlinoises mais également de touristes étrangers venus spécialement pour l'occasion.

Le chanteur britannique Peter Gabriel a repris la chanson *Heroes* et plusieurs artistes allemands se sont produits sur scène.

Malgré le brouillard et le froid, de nombreux badauds se sont promenés le long de ce qui était autrefois un no man's land baptisé le «Corridor de la mort».

La foule a notamment rendu hommage à l'ancien dirigeant soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, très admiré en Allemagne pour le rôle qu'il joua avec sa politique de réformes et d'ouverture qui a tracé la voie vers la fin de l'empire soviétique. Mikhaïl Gorbatchev a profité de l'occasion pour affirmer dans un discours que le monde se trouvait à nouveau au bord d'une guerre froide en raison de la crise en Ukraine. Ce 25^e anniversaire a été salué

ailleurs dans le monde. A Rome, le pape François a déclaré devant des dizaines de milliers de fidèles que ces événements devaient inspirer les peuples pour abattre d'autres murs.

«La chute du mur de Berlin nous a montré que les rêves peuvent devenir réalité, que tout peut changer, quels que soient les obstacles», a lancé Angela Merkel lors d'un discours à l'occasion des festivités marquant la fin de la division de la ville, sans violence, le 9 novembre 1989.

«Elle a montré que nous avons les moyens de façonner notre destinée et que nous pouvons améliorer les choses», a-t-elle ajouté en soulignant qu'aujourd'hui les peuples d'Ukraine, de Syrie, d'Irak et de tant d'autres pays pouvaient s'appuyer sur cet exemple. «Ce fut la victoire de la liberté sur l'esclavage et c'est un message d'espérance pour la génération actuelle et pour les générations futures, qui peuvent abattre de nouveaux murs, ceux de la dictature, de la violence et des idéologies.»

Angela Merkel a rappelé qu'un autre 9 novembre, en 1938, avait été marqué en Allemagne par les pogroms antijuifs de la

«Nuit de cristal». «C'était un jour de honte et de déshonneur», a-t-elle dit.

Samedi dernier, Angela Merkel a affirmé que la chute du mur sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré avait été un véritable «miracle».

«Ça a été un miracle que tout se passe pacifiquement», a-t-elle dit à la télévision.

Alors âgée de 35 ans et vivant à Berlin-Est, Angela Merkel a précisé que ce soir-là elle rentrait du sauna quand elle a vu une foule se diriger vers l'Ouest et qu'elle a suivi le mouvement. «Depuis plusieurs semaines il y avait beaucoup d'excitation. Depuis le 7 octobre, il y avait des blindés dans ma rue.» «Après avoir quitté le sauna le soir du 9 novembre, j'ai franchi le mur sur la Bornholmer Strasse et j'ai fait la fête de l'autre côté avec des gens que je ne connaissais absolument pas (...) Il y avait un sentiment incroyablement de bonheur. C'est une nuit que je n'oublierai jamais.»

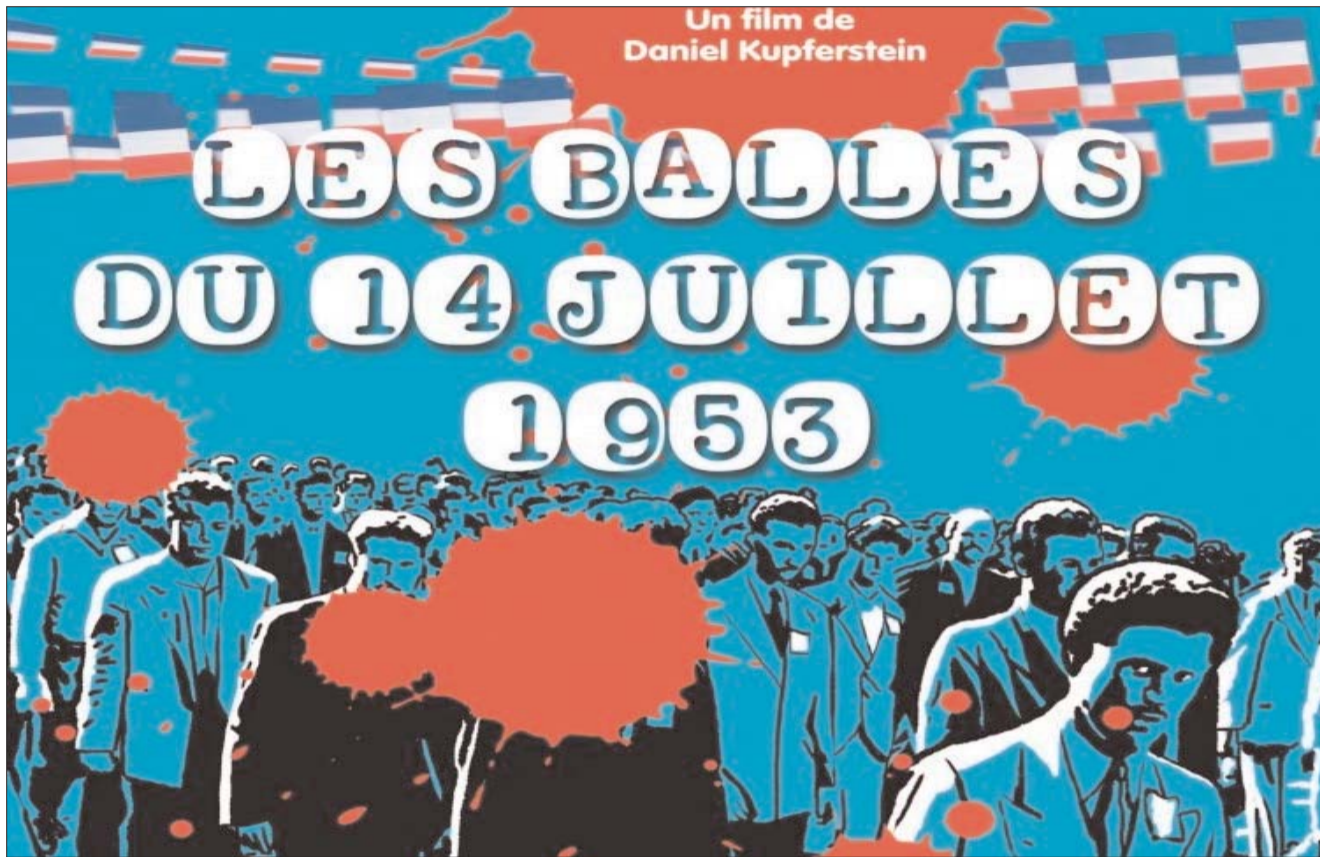
Edifié en 1961, le mur visait à empêcher les Berlinoises de l'Est de gagner le secteur occidental de la ville. Au moins 138 personnes sont mortes en tentant de le franchir.

Reuters

Les balles du 14 juillet 1953

Histoire oubliée, histoire falsifiée

Excepté le martyr pré-révolution dont il n'existe pas de photo, les six autres morts algériens de la manifestation du 14 juillet 1953 ont tous eu droit à une sorte d'hommage dans le documentaire de Daniel Kupferstein, *Les balles du 14 juillet 1953*, projeté dimanche soir dans le cadre des Journées cinématographiques d'Alger à la salle El Mouggar.



Par Nedjma Baya Merabet.

Et malgré une volonté de rapprocher les partis pris, le documentaire met cependant en relief la différence faite entre les militants algériens morts ce jour-là et le militant français décédé aussi des balles meurtrières d'une police violente, et dont les marches à son honneur n'ont pas inclus les noms des "colonisés" morts ce même jour. Les deux premiers présentés dans le film sont natifs de la petite et grande Kabylie, les trois autres de l'ouest et du sud-ouest algérien (Tlemcen, Aïn Sefra et Tiout), le 6^{ème} ne nous a laissé que son nom dans le film, et le spectateur peut y voir les membres de la famille encore vivants ou encore leurs tombes modestes, si ce n'est misérables. L'émotion touche à son comble avec le témoignage d'un fils qui n'a pas connu son père, d'un frère qui se bat pour faire reconnaître le statut de martyr à celui qui est mort pour avoir brandi le drapeau algérien de la Bastille à la place de la Nation à Paris, ou encore cette vieille dame qui a perdu son mari à 17 ans et son bébé

avec le choc. Hormis le rappel historique important d'une date occultée par l'histoire, le documentaire inclut de nombreux éléments intéressants à apprendre.

Dans le genre très classique, certains passages du documentaire nous rappellent ceux que l'on rencontre sur le petit écran, notamment les scènes où le réalisateur est assis dans une bibliothèque, de dos, feuilletant des archives, avec une voix off monotone qui relate la démarche du réalisateur. Cependant, le film est riche en photos ou vidéos d'archives, ainsi qu'en informations que le metteur en scène nous avoue avoir découvert grâce aux recherches sur ce thème. Par exemple, on apprend que depuis 1936, à l'initiative de la CGT, du PCF et autres organisations progressistes, chaque 14 juillet est organisée une manifestation à l'image de celle du 1^{er} Mai. On y aperçoit la bannière étoilée aux côtés du drapeau français, ce dont on peut s'étonner.

Malgré les divergences entre le PCF et les militants nationalistes algériens, ces derniers prenaient toutefois part aux manifestations avec

leur propre service d'ordre et revendications. Cette année-là avait succédé à de précédentes violences dont celle du 1^{er} Mai de la même année, de 1951 et 1952, et qui avaient conduit à la mort du militant communiste, Hocine Belaïd.

Deux policiers encore vivants qui avaient participé à l'échauffourée, sont sollicités comme témoins et teintent l'atmosphère du documentaire du sentiment d'époque qui était celui du mépris des "indigènes" par les gardiens de la paix, entre autres. Cependant, une part d'honnêteté doit être reconnue à ces policiers qui offrent quelques éléments de compréhension de ce pan oublié et galvaudé de l'histoire, par exemple, en avouant que leurs collègues tiraient à l'horizontale avec la volonté ferme de tuer ou blesser gravement. En effet, de nombreux éléments d'historiens sont corroborés par eux, notamment des témoignages falsifiés par la police ou même la justice afin de justifier le massacre qui fit sept morts et plus d'une centaine de blessés par une pseudo réalité de légitime défense. On peut citer dans ce sillage, le témoignage falsifié de

Joseph Zlotnik, photographe bénévole au journal *l'Humanité*. La confusion était à son comble ce jour-là, mais un militant algérien témoin nous raconte qu'un policier voulant arracher le drapeau algérien des mains d'un manifestant a glissé et s'est blessé. C'est à cet instant que la police a commencé à charger sans se préoccuper de savoir à qui la faute et si fautif il y a. Le fils du militant français assassiné ce jour-là finit de porter la tension et l'émotion à son apogée, ne pouvant lire un texte sans que sa gorge se noue, et qui accuse les militants d'aujourd'hui d'assassiner encore son père chaque année par l'oubli. Des plans de rue et trottoirs parisiens sous la pluie renvoient également à cette journée pluvieuse et sanglante, avant que la caméra montre la fille de Messali Hadj, comme pour réhabiliter ce dernier avec l'information erronée de la création d'un MNA avant la date fatidique du 1^{er} Novembre. Excepté cette erreur historique plutôt majeure, le documentaire constitue une bonne archive de référence pour l'histoire oubliée des luttes algériennes post-novembre.

N. B. M.

Dirigé par le maestro Farid Auameur
L'Orchestre national algérien de variétés présente
Hymne à la liberté

L'Orchestre national algérien de variétés, dirigé par le maestro Farid Auameur a présenté, dimanche dernier au soir à Alger, *Hymne à la liberté*, un spectacle dédié à la chanson patriotique, rendu dans une nouvelle conception, aux rythmes actuels et aux styles de musiques qui s'adressent aux jeunes. Créé en octobre 2014, l'Orchestre national algérien de variétés compte une quarantaine d'instrumentistes regroupant des musiciens appartenant au genre traditionnel, d'autres au style moderne, dans l'ossature d'un orchestre philharmonique. "Cet orchestre va redonner à la chanson algérienne la place qu'elle mérite tenant compte du rôle de la jeunesse dans la promotion du patrimoine algérien" a précisé un des organisateurs du récital. 11 jeunes talents se sont succédé près de 75mn durant, sur la scène de la salle Ibn Zeydoun de l'Office de Riadh El Feth pour présenter dans des formes modernes, un répertoire qui d'habitude, résonne sous les tambours des marches militaires. *Thawrat el ahrar*, chantée auparavant par Saliha Saghira dans les années 1970, a été rendue en instrumental, alors que *Batwan'ness bik*, de la regrettée Warda El Djazairia, diva de la chanson arabe, a été interprétée en version "Slam / Rap" par Sidou la dose, dans un rythme ternaire permettant un balancement mélodique appréciable. D'un autre côté, les pièces *Aleiki minni salem*, interprétée par Walid du groupe Smoke, *Min Djibalina*, entonnée par Linda Blues et *El Dzair s'wachou thahya* de la regrettée Na Chérifa, chantée par Kaouthar ont été rendues dans un habillage mélodique plaisant, conçu dans la douceur des rythmes et la profondeur des sonorités. *Mawtini*, chanté dans une version reggae par Ilyas a suscité l'adhésion des spectateurs et incité au déhanchement, alors que dans *Ya Chahid El Waten*, la voix cristalline de Youssa de The Mess and Co, invitait à méditer le message des martyrs de la Révolution. Hayet Zerrouk et son képi à la Tina Turner a interprété *Houmat El Majd (Min Adjlika Ya Watani)* mettant beaucoup de technique dans sa voix puissante et pure, avant de céder l'espace à Brahim Benhaoua à la trompette qui a permis le voyage à l'assistance à travers *Ya Dzayer* du regretté Ahmed Wahbi. Après quelques pièces interprétées en trio, Samir et Samy du groupe El Dey ont occupé la scène, enchaînant avec brio *Ana Djazairi* dans des rythmes emballant qui n'ont pas laissé le jeune public indifférent. Les jeunes artistes, découverts par Yazid Aït Hamadouche, dans l'émission Serial Taggeur de la Radio algérienne, se sont rassemblés à l'issue du spectacle pour chanter ensemble *Ana Salam*, écrite par Kaouthar, sur la célèbre musique de *We Are The World*, composée par la star disparue, Michael Jackson. Farid Auameur et l'ensemble des instrumentistes ont conclu en entonnant l'hymne national algérien en présence de la ministre de la Culture, Nadia Labidi et des directeurs et responsables du secteur. "Voilà l'Algérie, présente et debout par son riche patrimoine et à travers sa jeunesse qui porte et perpétue le message de nos martyrs" a déclaré la ministre de la Culture au moment d'honorer les artistes. Une compilation de huit chants patriotiques intitulée *Hymne à la liberté* a été éditée par la Radio nationale et Alger, Chaîne III en partenariat avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), à l'occasion de la célébration du 52^{ème} anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie.

Reda A.

Prochain Salon international du livre d'Alger

Les préparatifs débiteront en mars 2015

L'administration permanente du Salon international du livre d'Alger (Sila), une instance créée depuis trois ans et chargée de l'organisation du salon, entamera les préparatifs du 20^{ème} Sila à partir de mars 2015, a indiqué, dimanche dernier à Alger, Hamidou Messaoudi, commissaire du Sila. Rappelant, lors d'un point de presse animé au lendemain de la clôture du 19^{ème}

Sila, que le prochain salon se tiendra du 28 octobre au 7 novembre 2015, Hamidou Messaoudi a suggéré que le temps consacré aux préparatifs du salon (7 mois) était suffisant pour être au rendez-vous de l'évènement. Plusieurs éditeurs comme Asia Baz (éd. Quipos) et Lazhari Labter, directeur des éditions éponymes, avaient émis le souhait, en marge du dernier salon, d'être pleinement associés

dans la conception du salon. D'autres participants avaient également déploré "le peu de rencontres" réunissant des professionnels algériens et étrangers dont ils pourraient "tirer profit", ainsi que la faible promotion des jeunes éditeurs et auteurs. A une question sur la disponibilité de statistiques de vente de livres pendant le salon, le commissaire a dit qu'il ne disposait pas d'outils de mesure à même de fournir des

statistiques détaillées, se limitant à fournir le nombre global de visiteurs, estimé à 1.45 million de visiteurs, selon lui, contre 1.3 million enregistré en 2013. Hamidou Messaoudi a également rappelé l'institution d'un Grand Prix du roman décerné au Sila 2015 qui devra également distinguer le meilleur stand d'éditeur. Le 19^{ème} Sila a fermé ses portes samedi dernier.

R. C.

PAROLES DE FEMMES

«Etre désenchanté est pire qu'être perdu.»
Mylène Farmer



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Le désenchantement est plus à craindre que le désespoir. Le désenchantement est un rétrécissement de l'esprit, une maladie des artères de l'intelligence qui peu à peu s'obstruent, ne laissent plus passer la lumière.»
Christian Bobin

ACTUS-FEMMES Page animée par Tinhinan

Nabilla écrouée pour tentative de meurtre

Elle est soupçonnée d'avoir essayé de tuer son compagnon

Les choses se compliquent pour Nabilla. Samedi soir, la starlette a été mise en examen pour «tentative d'homicide volontaire» sur son compagnon Thomas Vergara. La jeune femme a été placée en détention provisoire.

Tentative d'homicide volontaire : c'est la charge qui a été retenue par le juge d'instruction en charge du dossier Nabilla. Une information judiciaire a également été ouverte pour «violences volontaires sur concubin, avec arme» à l'encontre de la jeune femme, mais dans le cadre d'une autre affaire. Le 8 août dernier, après une énième altercation, Nabilla aurait, en effet, agressé son compagnon à Coudoux, à proximité d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). A l'époque, Thomas Vergara avait déclaré à la police avoir chuté sur «un couteau à barbe-cue». Compte tenu des événements qui se sont déroulés dans un hôtel de Boulogne-Billancourt dans la nuit de jeudi à vendredi, le parquet de Nanterre a décidé de se pencher également sur cette affaire. Après 36 heures de garde à vue, la star française de télé-réalité n'a donc pas réussi à convaincre les enquêteurs de son innocence dans cette affaire. Les multiples versions données par la bimbo n'ont sans doute pas joué en sa faveur. Après avoir déclaré que le couple avait été agressé par trois hommes à la sortie d'un taxi, Nabilla est revenue sur ses propos en déclarant que Thomas Vergara s'était blessé lui-même de manière involontaire. Problème, ce dernier infirme cette nouvelle ligne de défense. «C'est n'importe quoi», a d'ailleurs expliqué son compagnon – toujours hospitalisé – selon des propos relatés par le parquet. D'après BFMTV, le couteau, qui a blessé Thomas Vergara au thorax, ne comporte aucune trace d'ADN de Nabilla. Mais selon M^e Desrues, l'avocat de Nabilla, la situation du couple était «vraisemblablement problématique». L'affaire semble loin d'avoir livré son dénouement alors que la chroniqueuse de «Touche pas à mon poste» vient de passer sa première nuit en détention. *Gala.fr*



SANTÉ

Et si l'on pensait nos dents autrement ?

Vous êtes persuadé(e) qu'une bonne santé bucco-dentaire se réduit à un brossage régulier, que les caries sont uniquement dues au sucre et qu'arracher une dent est finalement anodin ? Et si nous pensions nos dents différemment ? C'est la démarche de la dentisterie holistique qui avance que nos dents, notre corps et notre esprit interagissent en permanence. Le but de cette nouvelle approche : mieux se connaître pour mieux se soigner.

Une éruption cutanée ? Un trop-plein d'émotions sans doute... Mal au dos ? Le stress des derniers mois, c'est certain. Nos cheveux tombent ? Là encore, les interprétations psychosomatiques ne manquent pas. Nous savons qu'à travers notre corps et ses petites défaillances, c'est souvent notre psyché qui parle. Mais nos dents ? A part le brossage deux fois par jour et la visite annuelle chez le dentiste, quelle importance leur accordons-nous ? Et en cas de problème, avons-nous déjà cherché un peu plus loin que la carie ou l'abcès que notre praticien nous a diagnostiqué ? Non, la plupart du temps, nous nous contentons d'avaler fissa des médicaments pour calmer la douleur et de nous ruer chez le dentiste. Pourtant depuis quelques années, se développe une approche alternative de la dentisterie, dite holistique, qui entend bousculer notre manière de les soigner. Selon elle, nos dents ne sont pas de simples excroissances, presque inertes, comme coupées de notre corps, mais au contraire de véritables capteurs, très sensibles, qui nous renseigneraient aussi bien sur certains dysfonctionnements

physiologiques que sur nos états d'âme.

UNE SYMBOLIQUE FORTE

Aussi surprenante qu'elle soit, cette approche n'est pas forcément nouvelle. Car à y regarder de plus près, les dents ont depuis toujours une symbolique très forte. Nos rêves, en particulier, nous montrent l'importance que nous leur accordons, parfois sans nous en rendre compte. Un rêve de dents qui tombent ? Prémonitoire ou pas, la plupart des interprétations y verront le signe d'un décès, d'une maladie ou d'une grande perte. Et que dire de ces expressions qui leur font ouvertement référence : «Avoir les dents longues» ou «avoir les dents du bonheur»

COUPLE

La jalousie est un phénomène naturel au sein d'un couple. Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'elle pourrait avoir son utilité à plus grande échelle ! Cory Scherer est chercheuse à l'université de Pennsylvanie. Cette psychologue sociale a eu une idée un jour : pour comprendre les tenants et aboutissants de la jalousie au sein du couple, elle s'est intéressée à la dimension biologique de celle-ci. Ainsi, Cory Scherer s'est tournée vers des individus bisexuels, pour avoir une vision panoramique des relations amoureuses.

De ces recherches, il ressort une conclusion plus troublante que les autres : les hommes bisexuels seraient plus jaloux de l'infidélité sexuelle d'une partenaire femme, que d'un partenaire homme. Un principe qui

? Toutes évoquent un trait de caractère ou une signification particulière. Presque des pouvoirs. On raconte même, il y a bien plus longtemps encore, qu'Aristote les étudiait pour prédire la longévité de ses interlocuteurs... De là à croire que notre histoire se lit dans notre sourire, il n'y a qu'un pas.

LES AVANCÉES DE L'APPROCHE ÉNERGÉTIQUE

Des croyances surannées ? Un discours ésotérique ? Peut-être. Mais elle permet de prendre un peu de recul face aux soins qui nous sont proposés en cabinet. Un «plombage», une dent à arracher, un appareil pour cor-

riger l'implantation des dents de nos ados... Ces gestes devenus ordinaires sont-ils vraiment anodins ? Pour la dentisterie énergétique, il existe au-delà des causes physiques de certains problèmes dentaires, des liens forts entre notre dentition et le reste de notre corps. Impossible alors de soigner complètement l'un sans prendre en compte l'autre. La solution à un problème dentaire se trouve peut-être à l'extérieur du cabinet dentaire. Et inversement, des problèmes physiques inexpliqués – comme des migraines régulières ou des douleurs articulaires – peuvent trouver leurs racines dans une dent. Parfois même dans tout petit déplacement dentaire.

LA JALOUSIE EST-ELLE UNE QUESTION DE SURVIE ?

donne lieu à une théorie pour notre psychologue sociale : la jalousie serait le fruit d'une quête évolutive, autrement dit, une inquiétude liée à la reproduction de notre espèce. Pour elle, les hommes sont toujours dans une démarche de reproduction, et veulent que leur partenaire femme porte leurs enfants, et pas ceux d'un autre ; ce qui explique leur animosité quand un autre partenaire potentiel approche leur moitié.

Une volonté neutralisée dans les rapports entre deux hommes, où la reproduction n'est pas une problématique. Des études antérieures ont d'ailleurs démontré que les partenaires de même sexe craignent davantage l'infidélité émotionnelle que l'infidélité sexuelle. Pour appuyer tout cela, l'équipe menée par

Cory Scherer a interrogé 134 personnes bisexuelles. Le but était de demander à chacun d'imaginer être trompé, et d'identifier le sexe du partenaire incriminé.

Charge à eux, ensuite, d'évaluer le malaise provoqué par cette situation, selon que l'infidélité soit sexuelle ou affective. Chez les hommes bisexuels, 49% ont déclaré être gênés par l'idée que leur partenaire féminine ait un rapport sexuel avec une autre personne. 16% seulement des hommes ayant un partenaire masculin ont, quant à eux, évoqué la trahison sexuelle comme un facteur de perturbation...

L'équipe a ainsi conclu que la jalousie est une réponse donnée à une menace quant à la possibilité de reproduction d'un individu.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

MC Alger

Les supporters demandent des comptes



Les supporters du Mouloudia d'Alger demandent des comptes aux joueurs et membres du staff technique de l'équipe après la dernière défaite lors du derby

face au CR Belouizdad. Il faut savoir que les gars de Laâkiba l'ont emporté sur le score de deux buts à zéro plongeant le Doyen dans une grave crise.

Les fans du club phare de Bab El Oued pensent que des changements s'imposent maintenant pour sauver l'équipe de cette situation et de la descente aux enfers. Furieux contre la manière de faire du coach, Boualem Charef, les inconditionnels demandent sa tête et pensent que sa démission est seule susceptible de faire redémarrer la machine. Ils ne comprennent pas comment cet entraîneur qui a obtenu carte blanche a fait le grand vide dans l'équipe et a chassé pas moins de 18 joueurs pour ramener des joueurs qu'il a eu sous sa

coupe à l'USM El Harrach, tel Hindo, Azzi, qui n'ont pas l'envergure du Mouloudia. Pour les fans, la direction a commis une erreur d'avoir laissé Charef se comporter comme bon lui semble et donc écarter des joueurs qui avaient pourtant, été des joueurs très importants dans l'équipe tel que Metref, Ghazi et Kacem. Ils souhaitent donc qu'il ai une prise en main de l'équipe le plus tôt possible en écartant d'abord l'entraîneur et en faisant même le ménage dans l'effectif pour ne garder que les joueurs qui mouillent vraiment le maillot, alors que les autres doivent répondre de leurs actes. Jamais, en tout cas, un entraîneur n'a été aussi impopulaire que Charef que les fans du MCA n'ont

pas adopté, eux qui sont habitués de jouer les premiers rôles et même de décrocher des titres, surtout qu'il s'agit du Doyen des clubs algériens qui a été toujours à l'avant-garde. Les dirigeants ne tarderont, en tout cas pas à

prendre une décision pour que l'équipe soit dans les meilleures conditions possibles. En tout cas, la trêve vient à point nommé pour l'équipe qui aura tout le temps pour préparer la suite du championnat.

Imad M.

Charef débarqué

Le MC Alger et l'entraîneur Boualem Charef ont décidé de mettre fin à leur collaboration après seulement 10 journées de championnat pour insuffisance de résultats, a-t-on appris hier auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Une réunion du Conseil d'administration du club a été provoquée dimanche pour trancher l'avenir de Charef, au lendemain de la défaite face au CR Belouizdad (2-0) dans le derby de la capitale. L'ancien coach de l'USM El-Harrach va rencontrer lundi le président du Conseil d'administration, Hadj Taleb, pour discuter des modalités de son départ : soit il démissionnera de son poste, soit il sera limogé et touchera alors les indemnités de son licenciement.

CS Constantine
L'entraîneur Bouarrata pressenti pour succéder à Garzitto

La direction du CS Constantine, qui se prépare à se séparer de son entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, est entrée en contact avec Rachid Bouarrata dans l'optique de lui confier la barre technique de son équipe, a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Une réunion regroupant les dirigeants du CSC, l'entraîneur Garzitto et son agent, est prévue pour tenter d'arriver à une résiliation à l'amiable du contrat entre les deux parties, ajoute la même source. A l'issue du match nul à domicile face à la JS Saoura (0-0), samedi pour le compte de la 10e journée, le directeur général du CSC, Omar Bentoubal, a déclaré à la presse «qu'à 80%, Garzitto sera remercié», lui imputant la responsabilité de la série de contreperformances des 'Sanafir qui dure depuis quatre journées. Garzitto, qui a déjà été limogé de son poste d'entraîneur du CSC au milieu de l'exercice dernier, est revenu aux affaires techniques du club de Cirta durant l'intersaison. Le CSC, qui a longtemps occupé la première place du classement au cours des premières journées, a reculé à la 4e place avec 15 points, distancé de quatre unités par le nouveau leader, l'USM El Harrach.

Newcastle
Mehdi Abeid enchaîne une 2e titularisation

L'équipe de Newcastle United s'est imposée dimanche sur le terrain de West Bromwich Albion (2-0), en match comptant pour la 11e journée du championnat anglais de football, au moment où le milieu international algérien des «Magpies», Mehdi Abeid, a joué les 90 minutes. Les deux buts de la partie ont été inscrits par Ayoze (45') et Coloccini (62'). Il s'agit de la deuxième titularisation d'Abeid en Premier league cette saison, après une première lors de la réception de Liverpool (1-0), le week-end dernier. Avant cela, il a été aligné à deux reprises dans l'équipe type de Newcastle, en Coupe de la Ligue anglaise. Cette nouvelle apparition du joueur algérien dans le onze de départ des «Magpies» prouve toute la confiance que place en lui l'entraîneur Alan Pardew. Grâce à cette victoire, Newcastle remonte à la 7e place au classement de la Premier League avec 16 points, loin derrière le leader, Chelsea, qui compte 29 points. Mehdi Abeid (22 ans), qui s'était affirmé par le passé avec la sélection algérienne olympique (U-23), figure sur la liste des 23, convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, en vue de la double confrontation contre l'Ethiopie, le 15 novembre à Blida, puis le Mali, quatre jours plus tard (le 19, ndr) à Bamako, pour le compte des 5e et 6e journées des qualifications pour la CAN-2015.

Rédha Malek président du CR Belouizdad

«Alain Michel est l'entraîneur qu'il faut pour le Chabab»

Le président du CR Belouizdad Rédha Malek, s'est félicité pour avoir fait le bon choix en engageant l'entraîneur français, Alain Michel, en remplacement de son compatriote Victor Zwinka, après la victoire à domicile face au MC Alger (2-0), samedi pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. Il s'agit du deuxième succès de rang du Chabab qui a mis, grâce à sa victoire sur le terrain de la JS Saoura (2-1) lors de la précédente journée coïncidant avec la première sortie de

Michel avec l'équipe, un terme à une série de mauvais résultats qui le poursuivait depuis le début de saison. «J'estime que nous avons fait le bon choix en optant pour Alain Michel. C'est l'entraîneur qu'il faut au CRB», a déclaré le premier responsable des gars de Laâkiba à la presse, à l'issue du derby algérois.

Le CRB a longtemps végété dans le bas du tableau ce qui a poussé Zwinka, qui a pris les rênes techniques des Rouge et Blanc durant l'intersaison, à

jeter le tablier. «Désormais, nous commençons à souffler un peu, notamment après cette deuxième victoire d'affilée, de surcroît dans un derby.

Il est clair que ce succès a scellé la réconciliation entre les supporters et leur équipe après les moments difficiles vécus en début de saison», a encore ajouté Malek. A l'issue de la 10e journée, le CRB remonte à la 9e place en compagnie de l'USM Bel Abbès, du RC Arbaâ et de l'ASM Oran, avec 13 points chacun.

Tottenham

Bentaleb n'a pas joué

Le milieu international algérien de Tottenham, Nabil Bentaleb, a été à nouveau absent de la liste des 18 de son équipe qui recevait Stoke City, dimanche, pour le compte de la 11e journée du championnat de Premier League anglaise de football. Le joueur ne s'est toujours pas remis de sa blessure à la cheville contractée lors du précédent match de la sélection algérienne face au Malawi, le 15 octobre dernier (victoire 3-0), pour le compte de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2015). Il s'agit du 7e match de rang des Spurs que rate Bentaleb (20 ans). A cause de cette blessure, Bentaleb a été recalé de la liste des 23 joueurs de l'équipe d'Algérie en vue des deux dernières rencontres des qualifications de la CAN face à l'Ethiopie et le Mali, respectivement les 15 et 19 novembre à Blida et Bamako. A noter que Tottenham s'est incliné sur le score de 1 à 0 face à la formation de Stock City.

Judo/African Open

Les Algériens Bouyacoub (-100 kg) et Tayeb (+100 kg) en or

L'Algérie a remporté dimanche deux nouvelles médailles d'or et quatre en argent lors de la deuxième journée de l'African Open de judo-2014 (seniors) qui se déroule à Port-Louis (Maurice), grâce à Lyes Bouyacoub (-100 kg) et Tayeb Mohamed Amine (+100 kg). Bouyacoub, médaillé de bronze du Grand Chelem d'Abu Dhabi-2014, a ouvert le bal en glanant le vermeil après ses victoires sur l'Anglais Cassimiro Bento puis l'Australien Elijah Schuurmans. En finale, il a surclassé David Buechel (Liechtenstein). Dans la catégorie des +100 kg, Tayeb Mohamed Amine a remporté lui aussi la médaille d'or dans une finale 100% algérienne disputée face à son compatriote Billel Zouani. Avant d'arriver en finale, Tayeb a battu les deux Mauriciens Sébastien Perrine et Warren Mootien, alors que Zouani a dominé également deux judokas de Maurice : Guillaume Gary et Jean-

François Begue. De son côté, Abderahmane Benamadi (-90 kg) a remporté la médaille d'argent de sa catégorie. Il a dominé dans la poule A le Slovène Igor Spasojevic. En demi-finale, il a battu l'Anglais Frazer Chamberlain avant de s'incliner en finale devant l'autre Anglais Andrew Burns. Chez les dames, Kawtar Ouallal (-78 kg) a gagné la médaille d'argent. Elle a battu l'Australienne Miranda Giambelli, puis Brigitte Rose (Seychelles), avant de trébucher en finale face à la Camerounaise Mballa Attangana. Sonia Asselah (+78 kg) qui n'a pas disputé les qualifications, a pris la médaille d'argent après sa défaite en finale devant l'Equatorienne Marlin Viveros. Lors des combats de la première journée disputés samedi, l'Algérie a arraché une médaille d'or par Fethi Nourine (-66 kg), deux en argent grâce à Zourdani Houd (-66 kg) et Imen

Agouar (-63 kg) ainsi que deux autres en bronze, oeuvres d'Oussama Djeddi (-73 kg) et Djazia Haddad (-52 kg). Ratiba Tariket (-57 kg), seule Algérienne engagée qui n'a pas eu de médaille, a pris la 5e place de sa catégorie. Au tableau général des médailles, l'Algérie a terminé en tête avec un total de 11 médailles (3 or, 6 argent, 2 bronze), suivie de l'Angleterre qui a empoché 7 médailles (3 or, 1 argent, 3 bronze) et de l'Equateur qui a eu 6 médailles dont deux en or. L'Algérie a été représentée par douze athlètes dont cinq filles, dans ce tournoi qui permet à chaque médaillé d'or de gagner 100 points dans le classement mondial comptant pour la qualification aux Jeux olympiques 2016 de Rio de Janeiro (Brésil). Au total, 144 athlètes représentant 26 pays ont pris part à l'African Open 2014 dont 11 nations africaines.

Karaté

Ali Allouche lutte contre un cancer

Le jeune karatéka, Ali Allouche, sociétaire de l'association El-Moustakbal Erriadhi de Chelghoum Laïd (Mila), sacré il y a un an vice-champion du monde juniors des moins 55 kg (kumité) de Karaté-do,

lutte depuis plusieurs mois contre un cancer, a-t-on appris dimanche auprès de sa famille. L'athlète, victime d'un cancer du cavum (rhinopharynx), a dû interrompre toute activité sportive pour se consacrer à

des séances de chimiothérapie, a indiqué son entraîneur, Nouredine Ahmed-Yahia, approché par l'APS lors d'une visite de solidarité du wali de Mila, Abderrahmane Kadid, au domicile du vice-champion du

monde. M. Kadid a affirmé que ses services prendront totalement en charge les frais du traitement lourd auquel est soumis le jeune athlète à qui il a remis un premier chèque de 200 000 dinars. Il a également

annoncé que des démarches allaient être entreprises auprès des responsables centraux concernés afin d'obtenir à Ali Allouche une prise en charge médicale à l'étranger.

Egypte

Un étudiant arrêté pour possession du roman 1984

"Big Brother vous regarde". Pour les étudiants égyptiens, la phrase emblématique du roman d'anticipation 1984 de l'écrivain anglais, George Orwell, se rapproche de plus en plus de la réalité. Depuis que l'armée a destitué le président Mohamed Morsi, en 2013, les campus sont les derniers carrés de la contestation et la rentrée universitaire s'est faite cette année sous haute surveillance. L'armée est omniprésente sur les campus, occasionnant de nombreuses manifestations et arrestations. Dernière en date qui fait beaucoup parler d'elle en Egypte, celle d'un étudiant qui aurait été arrêté en possession du roman 1984, célèbre pour sa dénonciation des régimes totalitaires. La nouvelle de cette arrestation a créé un mouvement de soutien sur les réseaux sociaux. D'après le site de la radio internationale RFI, de très nombreux internautes critiquent le régime et dénoncent sa "bêtise" après cette interpellation. Embarrassé, le ministère de l'Intérieur égyptien tente de donner des explications à la population. "Mohamed T, étudiant à l'université du Caire, a été arrêté devant le campus alors qu'il filmait les forces de sécurité en faction devant le campus" justifie le général Mahmoud Farouk, dans une interview au site d'information Mada Masr. Le responsable de l'arrestation a indiqué que c'était uniquement pour cette dernière raison que l'étudiant avait été interpellé, et que le livre n'avait été cité que comme "biens personnels" saisis de l'individu. Pas faux, mais pas entièrement vrai, non plus, selon Mokhtar Mounir, avocat d'une association des droits de l'homme. "La confiscation des biens personnels est effectivement une procédure de routine, mais nous avons un historique qui montre que beaucoup d'étudiants sont arrêtés en possession de romans qui sont ensuite utilisés comme preuve contre eux" indique-t-il. Ironie de l'histoire, le livre 1984 de George Orwell est étudié à l'université du Caire. Selon l'association pour laquelle travaille Mokhtar Mounir, près de 200 étudiants avaient déjà été arrêtés à la mi-octobre.

Agence

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LA PATATE, BIENTÔT PRODUIT DE LUXE !



Il a connu la victime via Facebook

Les aveux d'un accompagnateur d'Hervé Gourdel



Après des semaines de silence, un des accompagnateurs d'Hervé Gourdel, Oussama Dehendi, s'est exprimé pour la première fois au micro de RTL en apportant son témoignage sur l'enlèvement de ce guide de haute montagne français, le

21 septembre dernier en Algérie. A son corps défendant, le jeune guide, âgé de 23 ans, rejette tous les soupçons qui pèsent sur lui et sur les quatre autres accompagnateurs de Gourdel. Selon lui, tout s'est passé vite. "On n'a rien compris, nous étions tous les cinq sous le choc",

a-t-il souligné. Médusés et figés, les accompagnateurs de Gourdel ont été traumatisés par neuf heures de captivité. Oussama Dehendi se dit ainsi désolé de n'avoir rien pu faire pour ce ressortissant français, gardé par les terroristes qui se réclamaient de Daech avant qu'ils n'annoncent sa décapitation, deux jours plus tard. "Je suis désolé de n'avoir rien fait pour le sauver (...) ça reste dans ma tête", a-t-il déclaré sur RTL, affirmant avoir connu Gourdel via Facebook, étant lui aussi un passionné de montagne. "Je suis désolé, je voulais le dire à la famille d'Hervé, je n'ai rien fait sur place pour sauver Hervé, je n'ai pas eu le courage, ça reste toujours dans ma tête", témoigne celui qui aimerait rencontrer sa famille "pour leur expliquer face-à-face ce qui s'est passé". Il espère que les assassins d'Hervé Gourdel soient retrouvés, rapporte le journal électronique Algérie Patriotique.

Protection civile

Plus de 53 000 interventions depuis le début de l'année

Les unités de la Protection civile ont effectué 53 397 interventions, tous types confondus, depuis le début de l'année 2014, selon un bilan rendu public hier par cette institution, à l'occasion de 23 ans d'activité de son secours médicalisé.

Sur les 53 397 interventions, 37963 ont concerné les urgences médicales, 15 434 les accidents divers et 1 793 les dispositifs de couverture médicale, a-t-on précisé.

"Cette année, la direction générale de la Protection civile a jugé utile d'organiser trois audits regroupant les médecins-chefs des wilayas médicalisées afin de disposer d'outils permettant d'avoir une meilleure visibilité et un état des lieux, d'évaluer le dispositif au niveau de chaque wilaya, d'écouter les doléances et de faire ressortir les points susceptibles d'être améliorés", note la même source.

Les objectifs du regroupement "auront pour intérêt d'exposer les difficultés rencontrées par les médecins-chefs dans la gestion du dispositif de secours médicalisé de leurs wilayas respectives".

La rencontre servira, par ailleurs, à "la lecture des rapports de synthèse des concernés

s'agissant des lacunes du dispositif du secours médicalisé, l'élaboration d'une nomenclature standardisée des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques d'urgence, ainsi qu'à l'explication et l'intégration des postes médicaux avancés des wilayas dans les détachements de renforts aux premières interventions (Drpi)".

Il sera également question de "la formation médicale continue des médecins officiers et des agents de la Protection civile, de la mise en place d'un protocole de prise en charge médicale des victimes, de la normalisation des gestes d'urgence au profit des secouristes, ainsi que de l'évaluation régulière et obligatoire des connaissances des agents en matière de secourisme", a-t-on ajouté.

Un programme de formation qui s'étalera sur une semaine, "sera dispensé à des secouristes volontaires et comportant, notamment la révision et le maintien des acquis de la formation de base aux premiers soins, les principes généraux du sauvetage et de la recherche des victimes, ainsi que la prise en charge psychologique des victimes".

Bilal L.

ACTU...

Sud de l'Algérie

Un émir capturé et trois terroristes étrangers abattus

L'émir de la sériat El Mohadjirine appartenant à Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a été arrêté et trois de ses acolytes (tous de nationalité étrangère) ont été tués dimanche dernier par l'armée algérienne à la frontière avec le Mali, rapporte l'agence Chine Nouvelle (Xinhua) qui cite une source sécuritaire algérienne.

Il s'agit, selon la même source, du chef terroriste Ag Ouhli Abdellah, connu des services de sécurité sous le nom de Abou Alqama Al Nidjiri (le Nigérien).

L'opération a été rendue possible suite à une embuscade tendue par l'armée dans le désert de Bordj Badji Mokhtar, selon la même source.

Le groupe terroriste qui s'est, selon la même source, infiltré depuis le Mali voisin, était à bord d'un véhicule 4x4, équipé d'un fusil mitrailleur contre-aviation (DCA). L'armée a récupéré sur les terroristes des armes et des munitions, précise l'agence chinoise, citée par le journal électronique TSA.

Programme AADL

Proposition d'un quota supplémentaire de 400 000 unités

Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier à Oran, que son département a proposé au gouvernement un quota supplémentaire de 400 000 logements au titre du programme Aadl, retenu dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019.

"Nous avons proposé au gouvernement un quota supplémentaire de 400 000 logements à réaliser au titre du programme Aadl retenu dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019. Cette proposition devra être approuvée", a indiqué le ministre à l'APS, en marge de la visite de travail du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya d'Oran.

M. Tebboune a, d'autre part, souligné que le programme restant de l'Aadl 2001-2002 "sera livré à la fin de l'année en cours", alors que les premières réceptions de l'Aadl 2 "se feront à la fin de l'année 2015".

R. N.

Tlemcen

Mise en échec de plusieurs tentatives de contrebande

Les unités des Douanes de Tlemcen ont mis en échec, la semaine dernière, plusieurs tentatives de contrebande de plus de 8 300 litres de carburant vers le Maroc, a-t-on appris dimanche dernier auprès de ce service sécuritaire.

Les saisies ont été opérées lors de barages et de patrouilles de contrôle effectuées dans la bande frontalière par les éléments du poste douanier d'El Birou, Marsa Ben M'hidi, Boukanoun et la brigade polyvalente de Akid Lotfi (Maghnia). Les quantités de carburant saisies étaient conditionnées dans 290 bidons en plastique et transportées à dos de baudets et dans une voiture de location, a-t-on indiqué.

La valeur du produit saisi est estimée à plus de 628 500 DA et l'amende douanière à plus de 6,2 millions de DA.

R. N.